

CRISE ALGÉRIE-FRANCE

LES CLARIFICATIONS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE



APRÈS PLUS DE DEUX MOIS DE CACOPHONIE ET D'ATTAQUES POLITICO-MÉDIATIKES GRATUITES DE LA DROITE FRANÇAISE CONTRE L'ALGÉRIE, POUR DES QUESTIONS PUREMENT CONSULAIRES QUE LES PRÉFECTURES FRANÇAISES AURAIENT PU RÉGLER AVEC LES CONSULATS ALGÉRIENS, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE, EST INTERVENU POUR RECADRER LES DÉRIVES POLITIQUES DE MILIEUX FRANÇAIS QUE L'ALGÉRIE A TOUJOURS DÉRANGÉS, DEPUIS L'INDÉPENDANCE NATIONALE.

Lire en page 3

SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ

DES ONG DÉNONCENT LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

GÉNOCIDE À GHAZA

L'AGRESSION SIONISTE
FAIT PLUS DE 50 000
MARTYRS



PROPOSITION DE LOI CRIMINALISANT LE
COLONIALISME

UNE COMMISSION AD HOC INSTALLÉE À L'APN

TOUS LES MOYENS NÉCESSAIRES SERONT MIS À LA DISPOSITION DE CETTE COMMISSION POUR LUI PERMETTRE D'ACCOMPLIR SES MISSIONS. ELLE POURRA FAIRE APPEL À TOUTES LES COMPÉTENCES, À DES EXPERTS ET À DES JURISTES INTÉRESSÉS PAR LES QUESTIONS MÉMORIELLES ET LES CRIMES COMMIS CONTRE L'ALGÉRIE, L'HOMME ET L'HISTOIRE DURANT LA PÉRIODE 1830-1962.

Lire en page 4

RÉALISATION ET GESTION DES STATIONS
DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Vers la création d'une entreprise nationale spécialisée

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé le projet de création d'une entreprise nationale spécialisée dans la réalisation et la gestion des stations de dessalement de l'eau de mer. Lors de son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a annoncé «la décision de créer une entreprise nationale de réalisation et de gestion des stations de dessalement de l'eau de mer, en misant sur nos compétences humaines, notamment les jeunes ayant participé à la réalisation de différentes stations de dessalement de l'eau de mer», dont les entreprises relevant de Sonatrach. Exprimant sa «fierté» quant à la contribution des entreprises nationales dans la concrétisation du programme des cinq usines de dessalement de l'eau de mer, dont quatre ont été inaugurées et mises en service, d'une capacité totale de 1,5 million de m³ par jour, le président de la République a souligné que le rôle de ces entreprises a permis à l'Algérie «d'économiser des devises et de réduire les délais de réalisation d'environ 7 à 8 mois par rapport à ce que réalisent les entreprises internationales». Grâce à ces infrastructures, la part du dessalement dans l'approvisionnement en eau potable des citoyens atteindra 72 %, a précisé le président de la République, ajoutant que l'Algérie s'apprête à réaliser un nouveau programme comprenant 6 stations de dessalement aux capacités variables, qui ne seront pas nécessairement comme les cinq grandes stations précédentes (300.000 m³/jour). Dans le cadre du nouveau programme, le président de la République a souligné que les travaux de réalisation d'une station dans la wilaya de Tizi Ouzou, d'une capacité de 60.000 m³/jour, ont déjà été lancés.

M.K.

Maintien du caractère social de l'État

Le président Tebboune a réitéré son engagement à maintenir le caractère social de l'État et à ouvrir un dialogue national inclusif, souhaitant que ce dialogue serve les intérêts supérieurs du pays. Le président de la République a précisé qu'il s'adressait à l'opinion publique nationale à l'intérieur du pays et à l'étranger à travers un dialogue "ouvert et franc" sur l'actualité sociale, économique et politique. Concernant l'actualité nationale, le président de la République a réitéré son engagement à maintenir le caractère social de l'État et à réaliser davantage d'acquis, notamment au profit des jeunes, qui sont «l'essence même du pays», et ce, «par fidélité aux chouchas de la Révolution de libération et à la Déclaration du 1er novembre». À ce titre, le président de la République a réitéré son engagement à poursuivre l'augmentation progressive des salaires et de l'allocation chômage, saluant le sens élevé du patriotisme chez la jeune génération qui est «fière de son pays». «La valorisation des salaires se poursuivra en fonction de la situation économique du pays et dans des proportions raisonnables, sans déséquilibrer le budget de l'État», a-t-il expliqué. À cette occasion, le président de la République a tenu à saluer «le retour de l'esprit patriotique chez les jeunes d'aujourd'hui, jaloux et fiers de leur pays, aussi bien à l'intérieur qu'à l'étranger». Pour lui, les jeunes Algériens sont «fiers des produits de leur pays, reconnus pour leur qualité», ajoutant que c'est «une source de fierté et une preuve du patriotisme dont fait preuve la génération actuelle». «Nous vivons aujourd'hui dans une Algérie nouvelle. Le mérite ne revient pas seulement au président de la République ou au gouvernement, mais aussi à toutes les Algériennes et à tous les Algériens», a-t-il soutenu.

M.K.

DIALOGUE NATIONAL

Le président Tebboune réaffirme son engagement

« Je tiens toujours mes engagements, mais je les tiens en temps opportun. J'avais annoncé la tenue d'un dialogue national et ce dialogue national aura lieu fin 2025 ou au plus tard début 2026 », a déclaré le chef de l'État.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, samedi, lors de sa rencontre avec les représentants des médias, que son engagement portant ouverture d'un dialogue national sera tenu. « Le dialogue national aura lieu fin 2025 ou début 2026 », a déclaré le président, au cours de son entrevue avec des journalistes, diffusée par la télévision publique.

« Je tiens toujours mes engagements, mais je les tiens en temps opportun. J'avais annoncé la tenue d'un dialogue national et ce dialogue national aura lieu fin 2025 ou au plus tard début 2026 », a déclaré le chef de l'État. Et d'ajouter : « Je pense que d'ici là, nous aurons résolu presque tous les problèmes hérités et comblé toutes les lacunes, ce qui nous permettra de nous consacrer aux questions politiques inclusives ». Le président Tebboune a exprimé, en passant, son souhait de voir ce dialogue politique "profiter au pays et non aux personnes ».

Il est à rappeler que le président Tebboune avait initié des consultations politiques. Des chefs de partis à l'exemple du MSP, FFS, RND, FLN et autres formations ont été reçus, en janvier dernier, au siège de la présidence de la République. Des rencontres intervenues dans le sillage des chantiers ouverts pour la réforme des textes de lois relatifs aux codes communal et de wilaya, la loi sur les élections et autres. Lesquels



rencontres qui ont permis d'échanger les points de vue sur les questions nationales et internationales. Mais il faut dire que l'ouverture d'un « dialogue inclusif » tel que présenté par le chef de l'État est de nature à enrichir le paysage politique national et à consolider le front intérieur. Un atout décisif pour l'Algérie en ces temps où le monde connaît des mutations géostratégiques profondes.

Abordant la question de la démocratie, le président Tebboune a affirmé que l'Algérie « n'est pas un État totalitaire » comme certains tentent de le faire accroire sous couvert de «

liberté d'expression ». La société algérienne a « ses spécificités qu'il faut respecter », a-t-il souligné en expliquant que « privilégier une opinion par rapport à une autre en se basant sur des principes biaisés serait injuste et contraire aux fondements et valeurs de notre société ». Le chef de l'État a salué « l'évolution significative » du niveau de conscience collective des Algériens. La majorité des jeunes universitaires ont « la capacité d'analyser les événements », a estimé le président Tebboune qui veut « créer une nouvelle élite politique et économique ».

M.M.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Le chef de l'État clarifie les limites entre critique légitime et tentatives de déstabilisation

Karima Baba Aissa

Lors de son entretien périodique avec les médias, diffusé samedi soir sur les chaînes nationales, le président Abdelmadjid Tebboune a tenu un discours sans équivoque, toute atteinte à la stabilité du pays, à son unité nationale ou à ses valeurs fondamentales sera fermement sanctionnée. Dans un contexte où la question de la liberté d'expression est souvent instrumentalisée, le chef de l'État a voulu clarifier les limites entre critique légitime et tentatives de déstabilisation. Si l'Algérie ne s'oppose pas à la critique, encore faut-il qu'elle se fasse dans un cadre constructif, a souligné Tebboune. « La liberté d'expression ne peut être un prétexte pour la diffamation, les insultes ou l'atteinte aux familles et aux individus », a-t-il averti, dénonçant des dérives qui menacent le tissu social. Plus qu'un simple rappel à l'ordre, le président a esquissé

une vision où la liberté d'opinion doit s'exercer avec responsabilité et dans le respect des valeurs culturelles et historiques du pays. « L'Algérie a ses spécificités, et elles doivent être respectées », a-t-il insisté, balayant les comparaisons avec des modèles démocratiques étrangers souvent présentés comme des références absolues. Tebboune n'a pas manqué de répondre aux voix internationales qui accusent l'Algérie de restreindre la liberté d'expression. Pour lui, ces critiques ne sont pas neutres, elles s'inscrivent dans une logique de pression et de manipulation visant à fragiliser l'État. Il a évoqué sans détour la présence d'une « cinquième colonne » agissant de l'intérieur pour relayer ces discours. « Ceux qui empruntent cette voie servent des intérêts qui ne sont pas ceux de l'Algérie », a-t-il affirmé, pointant du doigt des tentatives de saper l'unité nationale sous couvert de défense des droits et libertés.

Face aux accusations de dérive autoritaire, Tebboune a défendu une approche enracinée dans l'histoire et la culture algérienne. Selon lui, la démocratie ne saurait être une copie conforme des modèles étrangers et doit refléter les réalités du pays. « Privilégier une opinion au détriment d'une autre sous des prétextes biaisés serait injuste », a-t-il déclaré, rejetant toute tentative d'imposer à l'Algérie un cadre qui ne lui correspond pas. Loin d'une posture défensive, son discours s'est voulu un plaidoyer pour une souveraineté politique et culturelle, où les règles du jeu démocratique ne sont pas dictées de l'extérieur. Avec cette mise en garde claire, Abdelmadjid Tebboune trace les contours d'une Algérie où la critique est possible, mais où la stabilité et l'unité ne sont pas des variables d'ajustement. Une ligne rouge qu'il prévient de ne pas franchir.

K. B. A.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : **agence.regie@anep.com.dz**
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

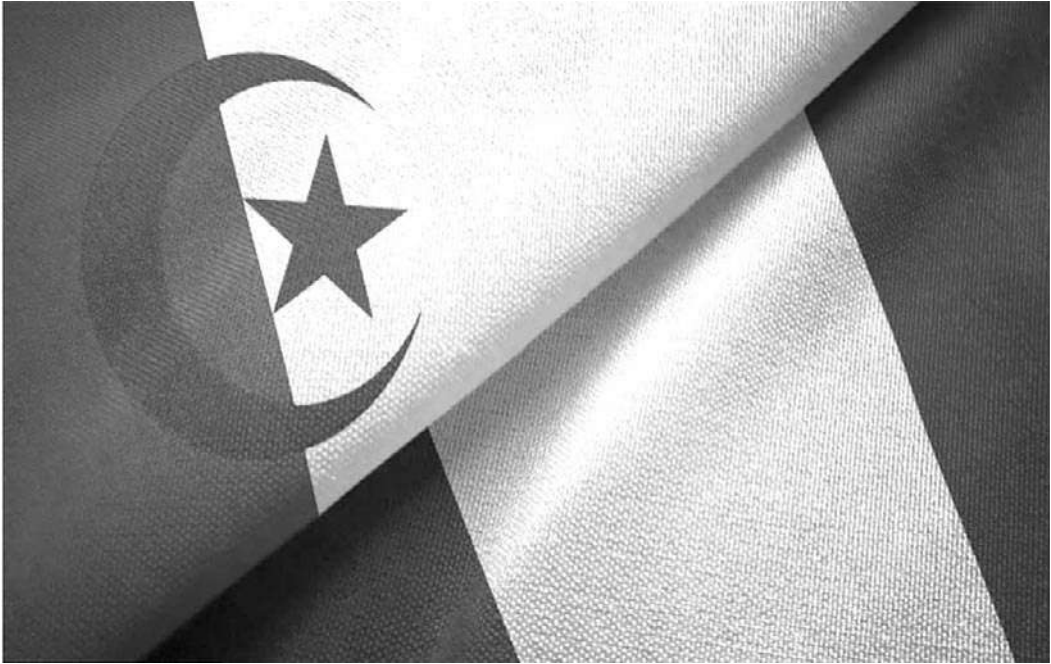
CRISE ALGÉRIE-FRANCE

Les clarifications du président Tebboune

Toutes les gesticulations de ces dernières semaines d'une partie de la classe politique française, bien évidemment à des fins électoralistes, puisque les Républicains se préparent à des élections serrées où l'actuel ministre de l'Intérieur tente de s'imposer en faisant de l'Algérie le bouc émissaire des questions sécuritaires de la France, ont conduit à une crise politique artificielle et « un contentieux créé de toutes pièces ».

Merouane Korso

Après plus de deux mois de cacophonie et d'attaques politico-médiatiques gratuites de la droite française contre l'Algérie, pour des questions purement consulaires que les préfectures françaises auraient pu régler avec les consulats algériens, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est intervenu pour recadrer les dérives politiques de milieux français que l'Algérie a toujours dérangés, depuis l'indépendance nationale. Lors d'une entrevue avec des représentants de la presse nationale, le président Tebboune a magnifiquement, dans le calme et avec beaucoup de sérénité et d'assurance, de respect également comme le recommande le protocole diplomatique, remis à l'endroit la relation algéro-française, objet de toutes les attaques politiques ces dernières semaines, ce qui confirme l'élégance des propos du chef de l'État. Il a précisé surtout que, après les sorties médiatiques en villes anti-algériennes d'un ministre de l'Intérieur français en pleine campagne pour la présidence du parti de la droite française (RPR), "on garde comme unique point de repère le président Macron. Nous travaillons ensemble. Il y a eu, c'est vrai, un moment d'incompréhension, mais il reste le président de la République française, et personnellement, tous les problèmes doivent se régler soit avec lui ou avec la personne qu'il délègue, en l'occurrence son ministre des Affaires étrangères, à juste titre." Il ajoute qu'"en ce qui me concerne, le dossier du contentieux créé de toutes pièces est entre de bonnes mains, entre des mains de quelqu'un de très compétent qui a toute ma confiance, en l'occurrence le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed



Attaf. " Et puis, il rappellera autant à la droite qu'à l'extrême droite françaises, qui ferraillent dur depuis les deux chambres du Parlement et au sein du gouvernement Bayrou pour discréditer l'Algérie et tenter de rompre des accords bilatéraux qui codifient les relations bilatérales entre les deux pays depuis l'accord du 27 décembre 1968, que l'Algérie et la France "sont deux États indépendants : une puissance africaine et une puissance européenne, et deux Présidents travaillant ensemble". Plus direct, le président Tebboune lâche : "Tout le reste ne nous concerne pas". Toutes les gesticulations de ces dernières semaines d'une partie de la classe politique française, bien évidemment à des fins électoralistes puisque les Républicains se préparent à des élections serrées où l'actuel ministre de l'Intérieur tente de s'imposer en faisant de l'Algérie le bouc émissaire des questions sécuritaires de la France, ont conduit à une crise politique artificielle et "un contentieux créé de toutes pièces", a expliqué M. Tebboune, qui a

qualifié de "brouhaha" et "de capharnaüm politique" ce qui se passe autour de cette question. "Il y a un brouhaha, un capharnaüm politique (en France) autour d'un contentieux créé de toutes pièces", a-t-il déclaré. Par ailleurs, sur le dossier sahraoui et plus précisément sur des visites d'officiels français dans les territoires sahraouis occupés, il a souligné que ces visites "ne sont pas une provocation". Mais, il a expliqué, plus direct quant à l'implication de la France et son ingérence pleine et entière dans ce dernier dossier de décolonisation en Afrique : "'le jour où je comprendrai, j'expliquerai.". "La France et le Maroc s'entendent bien et cela ne nous dérange pas", a-t-il fait remarquer. Nous ne sommes pas dupes. Nous savons que l'histoire de l'autonomie est française avant qu'elle ne soit défendue par nos voisins de l'Ouest avant de nuancer que "cette manière ostentatoire pose un problème. Elle dérange l'ONU et la légalité internationale". Sur les pages sombres de la colonisation et les méfaits de son armée de

légionnaires, le président Abdelmadjid Tebboune a souligné que "la France officielle a reconnu l'assassinat de Ben M'hidi. L'histoire nous la connaissons. On ne refait pas l'histoire. Cela nous ramène à la question de la mémoire". "Quand on met la poussière sous le tapis, cela devient irrespirable (pour la France). Cela nous renvoie à la liberté d'expression", note le président de la République, citant le chroniqueur français Jean-Michel Apathie, les "Dreyfusards" et les OQTF (dont celui qui a dénoncé le génocide à Ghaza). "Pour eux (les Français), la liberté est que je dis ce que je veux et tu te la fermes : on ne se la ferme pas", a-t-il martelé, avant de relativiser en soulignant qu'il "faut savoir raison garder. Il y a des Français qui nous aiment et qui nous ont aidés". "Il y a des journalistes français honnêtes et courageux qui disent la vérité. On a beaucoup d'amis en France comme Audin, Maillot, Sartre, de Beauvoir, Simone Veil, Gisèle Halimi", a encore souligné le président de la République.

M. K.

LE CHEF DE L'ÉTAT LE RAPPELLE :

L'Algérie reste attachée à sa position de non-alignement

Hakim H.

Lors de son entrevue avec trois médias, diffusée dans la soirée du samedi sur la télévision nationale, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a évoqué les relations de l'Algérie avec plusieurs pays, notamment la France, l'Espagne, l'Italie, les États-Unis. S'agissant des relations entre l'Algérie et l'Italie, le président de la République a rappelé la profondeur et la qualité de ces relations qui datent de la révolution et qui se distinguent par leur « efficacité ». Lorsque la France a imposé un blocus européen à nos aéroports dans les

années 1990, l'Italie a refusé, ce qui a d'ailleurs poussé les terroristes à s'en prendre aux ressortissants italiens. On se rappelle en effet qu'en juillet 1994, sept marins italiens ont été égorgés dans leur bateau ancré dans le port de Djendjen. Tebboune a, dans la foulée, salué les investissements italiens en Algérie, notamment dans les secteurs du montage automobile et agricole. Concernant les relations algéro-espagnoles, le président de la République s'est dit satisfait du retour à la normale des relations entre l'Algérie et l'Espagne, notamment sur le plan commercial, « après une période de froid ». Il a ajouté dans ce contexte que

l'Algérie importerait de l'Espagne une partie de ses besoins en ovins en prévision de l'Aïd el-Adha. Abordant les relations entre l'Algérie et les États-Unis, le président de la République a indiqué qu'elles s'amélioreraient de jour en jour et que des accords militaires avaient été signés avec Washington. Il a précisé à cet égard que « les récents accords signés entre les deux pays n'affecteraient pas les relations d'amitié avec la Russie, la Chine et d'autres pays comme l'Inde ». Il a rappelé dans ce cadre que l'Algérie reste « attachée à sa position de non-alignement ».

H. H.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Qui a remis sur le tapis l'accord franco-algérien de 1968 ?

PAR BOUALEM ALAMI

Objet de toutes les «saloperies politiques» à droite de l'échiquier parlementaire français depuis deux ans exactement, l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968 a été remis sur la place publique par l'ex-ambassadeur français en Algérie Xavier Driencourt (de 2008 à 2012 et de 2017 à 2020), qui a publié en mai 2023 une note pour le think-tank Fondapol. Il a décrit l'accord comme particulièrement favorable à l'immigration des Algériens en France. C'est ce texte d'un ambassadeur au centre d'une mêlée sans gloire contre l'Algérie depuis au moins deux ans qui a été ensuite repris et brandi comme argument politique contre l'Algérie par nombre de parlementaires de la droite française. C'est ainsi qu'une proposition de loi a été émise le 7 juin 2023, déposée par le groupe Les Républicains, visant «à la dénonciation, par les autorités françaises, de l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968». En parallèle, l'ex-Premier ministre Édouard Philippe avait indiqué le 8 juin 2023 à L'Express qu'il «est temps de remettre en cause l'accord de 1968 avec l'Algérie», et affirme sur France Info qu'«on ne peut pas rester sous l'empire de cette convention signée en 1968, dans un autre contexte ». Suffisant pour amener la troupe de la droite et de l'extrême droite, dont Xavier Bertrand, Marine Le Pen, Marion Maréchal, Éric Zemmour et quelques autres clercs de l'anti-Algérie. Au Sénat français, dans l'exposé des motifs visant à la dénonciation de cet accord, Bruno Retailleau et plusieurs de ses collègues évoquent une «exception juridique qui facilite l'immigration des ressortissants algériens vers notre pays, en leur donnant un statut dérogatoire au droit commun, plus favorable que ne l'est le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA)». Mais la proposition de loi a été rejetée le 7 décembre 2023 par 151 voix contre 114. Mais la droite n'en a cure et tente de forcer le passage vers la création d'un véritable conflit avec l'Algérie basé sur des accords qui ne favorisent en rien l'immigration algérienne. Pourtant, tous les experts français estiment que ces accords n'arrangent en rien l'Algérie, encore moins son émigration, et s'étonnent que ce dossier sature les médias avec une affligeante méconnaissance du sujet. Jusqu'au Premier ministre François Bayrou, qui a parlé d'accords «super-privilegiés» avec l'Algérie.

B.A.

PROPOSITION DE LOI CRIMINALISANT LE COLONIALISME

Une commission ad hoc installée à l'APN

La relance de ce projet intervient dans un contexte marqué par une crise entre Alger et Paris. Les contentieux historiques entre l'Algérie et la France sont très profonds.

Meriem Kaci

L'Assemblée populaire nationale (APN) a installé, hier, une commission ad hoc chargée d'élaborer une proposition de loi criminalisant le colonialisme. Une commission qui sera composée des représentants de tous les groupes parlementaires, a indiqué le président de l'APN, Brahim Boughali, lors des travaux d'une journée parlementaire. Il a fait savoir que cette commission sera composée des représentants de tous les groupes parlementaires, et ce «en réponse au consensus de tous les courants politiques sur cette question, et en hommage à la mémoire de nos valeureux

ancêtres, de la génération de la résistance à celle de la glorieuse Révolution de libération». Et d'ajouter, «tous les moyens nécessaires seront mis à la disposition de cette commission pour accomplir ses missions. Elle pourra faire appel à toutes les compétences, aux experts et aux juristes intéressés par les questions mémorielles et les crimes commis contre l'Algérie, l'Homme et l'Histoire durant la période 1830-1962». Quand cette commission aura finalisé son projet de loi, il sera présenté au bureau de l'Assemblée, puis à la commission des affaires juridiques, avant d'être soumis à l'appréciation du gouvernement. L'idée d'élaborer un projet



de loi criminalisant le colonialisme français remonte à 2005. Le Parlement algérien avait annoncé, son intention, d'élaborer ce

texte en réaction à la loi française du 23 février 2005 mettant en avant «le rôle positif de la colonisation». La relance de ce projet intervient dans un contexte marqué par une crise entre Alger et Paris. Les contentieux historiques entre l'Algérie et la France sont très profonds. En plus de la question des archives et la restitution des biens d'Algériens confisqués, l'Algérie réclame aussi des réparations en ce qui concerne les essais nucléaires français en Algérie et l'indemnisation des victimes. Elle réclame aussi la reconnaissance par la France officielle des crimes coloniaux. Les relations entre les deux pays se sont dégradées davantage, depuis l'été 2024, sur fond de reconnaissance par Paris de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental.

M. K.

AHMED SADOK, DÉPUTÉ MSP

L'APN semble «déterminée» plus que jamais

Dans une déclaration à L'Express, Ahmed Sadok, le député du groupe parlementaire MSP (Mouvement de la société pour la paix) regrette que «l'Algérie ait mis du temps à répondre à la loi française glorifiant le colonialisme». Nonobstant, aujourd'hui, l'ensemble de la population algérienne, via ses différentes composantes, doit se réjouir de cette proposition de loi visant à criminaliser la colonisation, dit le député, qui approuve la démarche de la chambre

basse. L'installation de cette commission ad hoc n'est pas uniquement le fruit d'une décision politique, mais traduit également une «volonté incontestable» des juristes, des historiens, des moudjahidine et tout le peuple algérien, estime notre interlocuteur. La France a en effet adopté en 2005 une loi glorifiant le colonialisme. En réaction à la loi française, un groupe de députés algériens a introduit en 2006 un projet de loi criminalisant la colonisation, resté sans suite. En

2021, des députés algériens sont revenus à la charge avec une nouvelle proposition de loi, mais le projet n'avait pas abouti. Aujourd'hui, l'APN semble «déterminée» plus que jamais pour mener à bout cette proposition de loi «tant attendue», dit M. Sadok en exprimant son souhait qu'elle soit à la hauteur «des attentes et des aspirations» du peuple algérien. Le député explique toutefois que la criminalisation du colonialisme ne constitue qu'une partie du dos-

sier «Histoire et Mémoire» entre les deux pays. Il cite entre autres la récupération des archives nationales, les crânes des combattants algériens, l'indemnisation des victimes des essais nucléaires, la décontamination des sites ainsi que la reconnaissance des crimes coloniaux. À ce propos, le député reproche à la France son «refus de reconnaître» ses crimes coloniaux commis en Algérie, au cours de 132 ans de colonisation.

M. K.

SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ

Des ONG dénoncent les violations des droits de l'homme

L'intensification des violations des droits de l'homme au Sahara occidental occupé a été dénoncée, ce week-end à Genève, par des ONG, soutenant que ces violations reflétaient une persécution permanente de répression des militants sahraouis en faveur de l'autodétermination, conséquence de l'absence de mécanisme indépendant de suivi des droits humains dans ces territoires occupés par le Maroc.

Le Conseil international pour le soutien à des procès équitables et aux droits de l'homme (ICSFT) s'est alarmé de la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, affirmant que l'absence d'un mécanisme indépendant de surveillance des droits humains a permis la poursuite des violations graves et systématiques commises par l'occupant marocain. Dans une déclaration lue par le défenseur sahraoui des droits humains,

Hassana Moulay Dahy, devant le Conseil des droits de l'homme qui tient sa 58e session, cette organisation a dénoncé «l'incapacité» des Nations unies à mettre en place un mécanisme indépendant de surveillance des droits humains au Sahara occidental, jugeant cette lacune «inacceptable». En effet, la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (MINURSO) est la seule mission moderne de maintien de la paix de l'ONU n'ayant pas de mandat relatif aux droits humains. L'ONG a appelé, à ce titre, le Conseil des droits de l'homme à «prendre ses responsabilités» et à «mettre en œuvre des mesures concrètes pour garantir un suivi indépendant» de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental. «L'obtention de la justice pour le peuple sahraoui exige un véritable engagement international», a-t-

elle ajouté. Déplorant «le silence» de la communauté internationale vis-à-vis de la situation au Sahara occidental occupé, l'ICSFT a souligné que l'occupant marocain continue de bloquer l'accès à ce territoire aux observateurs indépendants, y compris au Haut-Commissariat aux droits de l'homme, malgré les appels répétés des organes onusiens à renforcer la coopération.

Pour cette organisation, le blocage des mécanismes internationaux de surveillance des droits de l'homme porte atteinte non seulement à la crédibilité des Nations unies, mais laisse également le peuple sahraoui sans aucune protection contre de graves violations de ses droits fondamentaux.

«Ces violations surviennent alors qu'un blocus strict est imposé à ce territoire, empêchant les journalistes indépendants et les observateurs internationaux d'accéder aux terri-

toires occupés», a fait remarquer l'ONG. De son côté, l'activiste Yakouta Mokhtar, qui a lu une déclaration au nom du Service international pour les droits de l'homme (ISHR), a condamné la poursuite de l'occupation marocaine du Sahara occidental, mettant en garde contre «la multiplication des graves violations des droits humains en l'absence de surveillance internationale efficace».

Selon cette organisation de défense des droits humains, la poursuite de l'occupation illégale du Sahara occidental reflète «l'échec flagrant» de la communauté internationale à mettre fin à la colonisation du territoire et à protéger les droits humains.

«Les Sahraouis, y compris les militants et les défenseurs des droits humains, sont systématiquement réprimés, simplement pour avoir revendiqué leurs droits légitimes, tandis que les

résolutions internationales relatives à l'exercice de leur droit à l'autodétermination restent gelées et non appliquées», a-t-elle déploré. Des cas de détention arbitraire, de torture, de disparitions forcées, de discrimination raciale, ainsi que de privation systématique des libertés et de pillage des ressources naturelles du Sahara occidental, exacerbant davantage les souffrances du peuple sahraoui sous occupation, ont été documentés, a-t-elle ajouté. L'ONG a estimé, en effet, que le «mépris» affiché par la communauté internationale vis-à-vis de la situation au Sahara occidental «sape la crédibilité des Nations unies dans la protection des droits humains et encourage l'occupation marocaine à poursuivre ses violations en toute impunité». L'ISHR a appelé, à ce titre, le Conseil des droits de l'homme à «prendre des mesures strictes pour garantir que le Maroc respecte ses obligations internationales» et à «permettre aux mécanismes de l'ONU d'accéder aux territoires occupés, tout en protégeant les défenseurs des droits humains sahraouis des représailles». Elle a exigé, à l'occasion, la libération «immédiate et inconditionnelle» de tous les prisonniers politiques sahraouis, la fin de l'exploitation illégale des ressources de la région et l'imposition de sanctions aux entreprises impliquées dans ces violations.

APS

GÉNOCIDE À GHAZA

L'agression sioniste fait plus de 50 000 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 50 021 martyrs et 113 274 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même source, les corps de 41 martyrs et 61 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué que 673 Palestiniens

sont tombés en martyr et 1.233 ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste. Elles ont, en outre, souligné que 233 martyrs, dont les données ont été complétées et approuvées par la commission judiciaire chargée du suivi du dossier des signalements et des personnes disparues, ont été ajoutés au bilan de l'agression sioniste à Gaza, tandis qu'un certain nombre de vic-

times palestiniennes se trouvaient toujours sous les décombres.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Gaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont repris mardi leur agression contre la bande de Gaza, après une interruption de deux mois.

EN AVRIL PROCHAIN À ALGER

Rencontre sur le thème «Connected Algeria»

A cette occasion, des débats techniques (Tech Talks), des sessions de dialogue stratégique et des ateliers pratiques seront organisés dans le but de "combler le fossé entre l'innovation et la réglementation et promouvoir un agenda numérique projeté vers l'avenir et susceptible d'être concrétisé sur le terrain".

La numérisation, l'un des chantiers stratégiques lancés par l'Etat algérien, continue d'occuper les esprits des entrepreneurs, des politiques et de toute l'opinion nationale. C'est dans ce contexte que des rencontres et des activités sont organisées un peu partout à travers le pays. Une rencontre sur le thème "Connected Algeria" portant sur l'accélération de la transformation numérique en Algérie se tiendra les 7 et 8 avril prochain au Centre international des conférences "Abdelatif Rahal" à



Alger, a annoncé samedi le ministère de la Poste et des Télécommunications dans un communiqué. "L'événement qui se tiendra sous le patronage du Premier ministre, servira de plateforme nationale de premier plan, réunissant des experts en technologie, des décideurs et des pionniers

pour tracer les contours d'une vision ambitieuse et globale pour 2029". A cette occasion, des débats techniques (Tech Talks), des sessions de dialogue stratégique et des ateliers pratiques seront organisés dans le but de "combler le fossé entre l'innovation et la réglementation et promouvoir un

agenda numérique projeté vers l'avenir et susceptible d'être concrétisé sur le terrain". A cet effet, le ministère a invité les participants à s'inscrire à cet événement via le lien : <https://www.algeriete-lecom.dz/en/call-for-experts>.

M. M.

Portes ouvertes sur l'Ecole supérieure des troupes spéciales de Biskra

Des portes ouvertes sur l'Ecole supérieure des troupes spéciales (ESTS) chahid Mustapha Khoja, appelé Si Ali, relevant de la 4ème région militaire, se tiennent depuis dimanche. Présidant l'ouverture de cette manifestation qui se tient au théâtre régional Chebah El Mekki de Biskra, le commandant l'école, le général Kamel Hadji, a inscrit ces portes ouvertes dans le cadre de la politique de communication de l'Armée nationale populaire dont l'objectif est de "présenter l'arme des troupes spéciales et les divers types d'entraînement et de formation assurés par l'ESTS au public, notamment les jeunes souhaitant rejoindre les rangs de cette arme". Cette initiative, a-t-il ajouté, "est importante pour montrer l'ouverture de l'institution militaire sur la société, faire connaître les multiples composantes du système de défense national, présenter ses missions et consolider la relation entre le peuple et son armée dans le cadre du rapport armée-nation". La manifestation qui se poursuivra au 28 mars expose le matériel spécifique de l'arme d'élite de l'armée et des cadres de l'ESTS ont présenté à l'occasion des explications sur ce matériel, les types de parachutes, les appareils de liaisons, les armes utilisées par les éléments des troupes spéciales et les véhicules dont ils se servent durant l'exécution de leurs missions. L'assistance a suivi à l'occasion des exhibitions individuelles et collectives de Kuk Sool, de maîtrise des diverses armes en défense et en assaut et de neutralisation des forces ennemies. Inscrite dans le cadre du programme de communication annuelle de l'armée nationale populaire, cette manifestation dont l'ouverture s'est déroulée en présence du wali, Lakhdar Sedas, est ouverte au public durant la journée et après la rupture du jeûne, selon les organisateurs.

TRAVAUX PUBLICS

Rekhroukh veut moderniser la RN01

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a reçu un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) de la wilaya de Ghardaïa, avec lequel ont été évoquées plusieurs préoccupations liées au secteur dans cette wilaya, indique dimanche un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue jeudi dernier au siège du ministère en présence de ses cadres, "s'inscrit dans le cadre du renforcement des canaux de communication avec les membres du Parlement, à travers la tenue de rencontres

périodiques pour écouter les principales préoccupations des citoyens en lien avec le secteur et tenter d'y apporter des solutions", précise le communiqué. "Elle intervient aussi dans le cadre du renforcement de la démocratie participative et de la consécration des principes de transparence dans l'action gouvernementale", ajoute la même source. A cette occasion, le député Ali Terbagou a exposé les préoccupations des habitants en lien avec le secteur, notamment la modernisation du réseau de routes nationales et de chemins de wilaya, notam-

ment la RN01 dans son tronçon reliant les wilayas de Ghardaïa et d'El Meniaa, qui est l'une des trois principales voies d'accès reliant le nord au sud. Le représentant des habitants de la wilaya a également insisté sur l'importance du parachèvement du projet de dédoublement de la RN49 reliant les wilayas de Ghardaïa et de Ouargla, la modernisation de la RN107 reliant les wilayas de Ghardaïa et d'El-Bayadh et la réalisation d'une rocade dans la commune d'El Guerrara et d'ouvrages d'art à Ghardaïa et dans la commune de Metlili, selon le com-

muniqué. De son côté, M. Rekhroukh a rappelé les efforts consentis par l'Etat pour renforcer l'infrastructure routière dans les différentes wilayas du pays, notamment à Ghardaïa, à travers le lancement de plusieurs projets visant à améliorer et à moderniser le réseau routier pour fluidifier la circulation et faciliter les déplacements des citoyens. A cette occasion, le ministre a souligné l'importance de la modernisation de la RN01 dans son tronçon reliant les wilayas de Ghardaïa et d'El Meniaa, jusqu'à In Guezzam dans l'extrême

sud, en vue d'éliminer les points noirs, de maintenir le niveau des services et de renforcer la complémentarité entre les wilayas à travers un réseau routier de qualité, selon la même source. Relevant l'importance des points évoqués lors de cette rencontre, M. Rekhroukh a assuré que "toutes les propositions des habitants de la wilaya de Ghardaïa seront examinées" et que "les dispositions nécessaires seront prises pour répondre à leurs aspirations en fonction des priorités et des moyens disponibles", conclut le communiqué.

PRIX D'ALGER DE RÉCITATION DU SAINT CORAN

Le concours est ouvert

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a présidé, samedi soir à Alger, la cérémonie d'ouverture de la 5e édition du Concours national du Prix d'Alger de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Saint Coran et la 21e édition du Concours d'encouragement des jeunes récitants. Ces Concours placés sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'inscrivent dans le cadre du "Prix international d'Alger de récitation du Saint Coran et de célébration du patrimoine islamique", organisé par l'Algérie depuis près de deux décennies. A cette occa-

sion, M. Belmehdi a affirmé que son secteur tendait, à travers les concours de récitation du Saint Coran, organisés tout au long de l'année, notamment pendant le mois sacré de Ramadhan, à développer le système d'enseignement coranique en Algérie, un objectif qui bénéficie de l'accompagnement des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le ministre a cité, à ce titre, la révision à la hausse de la valeur du Prix international du Saint Coran, sur instruction du président de la République, ainsi que l'impression du vieux Mushaf

algérien "Rodossi" et du Coran en braille, premier du genre dans le monde arabo-musulman. Après avoir souligné que "la nation algérienne restera attachée au Saint Coran", M. Belmehdi a évoqué le Prix d'Alger du Saint Coran qui est l'un "des plus prestigieux concours au niveau international, en termes de compétition, de participation et de membres du jury de qualité", rappelant que son secteur "a réussi, grâce au haut patronage du président de la République, à développer plusieurs catégories dans cette compétition, au profit des jeunes, voire même des femmes illettrées, qui y participent

désormais et remportent des prix". "Le peuple algérien a pu, aujourd'hui, asseoir une base solide pour le système d'enseignement coranique", dira le ministre, citant, à ce propos, l'inauguration annuelle de dizaines d'écoles coraniques de haut standing, outre la préservation des zaouïas traditionnelles, dont la performance et le cadre juridique ont été améliorés par le secteur, afin qu'elles puissent délivrer des diplômes ouvrant droit à l'embauche. Quinze (15) concurrents âgés de moins de 15 ans prennent part à la 21e édition du Concours d'encouragement des

jeunes récitants, ayant été sélectionnés parmi 1.500 candidats et candidates après deux phases éliminatoires. Quant aux éliminatoires de la 5e édition du Concours national du Prix d'Alger de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Saint Coran, ayant vu la participation de plus de 220 candidats et candidates de moins de 25 ans, la phase finale de cette compétition se tiendra dans la nuit du 27 Ramadhan à Djamaâ El-Djazaïr. Les lauréats, parmi trente finalistes, recevront des certificats signés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Réalisation de grandes stations dans 6 wilayas à partir de 2026

La réalisation de six (6) grandes stations de dessalement de l'eau de mer, d'une capacité de 300 000 m³ chacune, est prévue à partir de l'année 2026, a annoncé samedi à Alger un responsable de l'Agence nationale de dessalement de l'eau (ANDE). Dans une déclaration à l'APS, le chef du département de réalisation des projets au sein de l'ANDE, Brahimi Mohamed, a précisé que « ces nouvelles stations, d'une capacité de 300 000 m³ chacune, seront implantées dans les wilayas de Skikda, Jijel, Tizi Ouzou, Chlef, Mostaganem et Tlemcen ». « Une étude est actuellement en cours pour l'approvisionnement ultérieur de 18 wilayas en eau potable à partir de ces stations », a-t-il fait savoir. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait annoncé, fin février dernier depuis la wilaya d'El Tarf, le lancement en 2026 de nouveaux projets de dessalement de l'eau de mer. En marge de l'inauguration de l'usine de dessalement dans la wilaya d'El Tarf, le président de la République a précisé que « 5 ou 6 nouveaux projets de dessalement d'eau de mer seront lancés en 2026 pour arriver à un taux de couverture de 62 % hors nappe phréatique ». Le président de la République avait inauguré récemment quatre (4) usines de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas d'El Tarf (Koudiet Draouche), de Boumerdes (Cap Djinet), de Tipaza (Fouka) et d'Oran (Cap Blanc), avec une capacité de production de 300 000 m³/jour chacune et un coût avoisinant 2,4 milliards USD. Une station similaire devrait être inaugurée à Béjaïa (Tighremt-Toudja). La mise en service de ces cinq installations portera à 19 le nombre total de stations de dessalement dans le pays, augmentant ainsi la capacité de production nationale de 2,2 millions de m³ à 3,7 millions de m³ d'eau/jour, soit l'équivalent de 42 % de la demande nationale en eau potable.

Commercialisation de la banane à prix réduits au cours de cette semaine

Le ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché national a annoncé, samedi dans un communiqué, que les directions du commerce avaient lancé l'opération d'encadrement de la distribution de la banane au niveau local, affirmant que l'opération se fera au cours de cette semaine et avec des prix réduits, selon l'APS. Cette opération s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre des instructions du ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national", précise le communiqué, ajoutant que "les services des directions du commerce ont élaboré un programme de distribution de ce produit en vue d'approvisionner les grandes surfaces commerciales, les magasins et les marchés de proximité". L'opération de distribution de la banane "débutera à partir des chambres froides de l'EPE/SPA Frigomédit", au cours de cette semaine, avec prix réduits, conclut la même source.

"INNOVATION CHALLENGE"

Le PNUD Algérie lance un appel à projets

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) lance un appel à projets ESS (l'économie sociale et solidaire et de l'emploi des jeunes) "innovation challenge", destiné au soutien de la création d'organisations ESS par les entrepreneurs.

Inès B.

Dans la continuité des actions menées précédemment dans l'accompagnement des institutions en matière de promotion de l'économie sociale et solidaire et de l'emploi des jeunes, le PNUD en Algérie met en œuvre cette initiative, en étroite collaboration avec le gouvernement algérien, qui vise à améliorer l'insertion et l'accès à l'emploi décent, en particulier des jeunes et des femmes, à travers la création et le développement d'entreprises dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, selon PNUD Algérie. Le programme « L'économie sociale et solidaire au service d'une inclusion économique durable des jeunes entrepreneurs et entrepreneurs en Algérie », mené en partenariat avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (MTESS) avec l'appui financier de l'Union européenne, a pour objectif d'encourager l'employabilité des jeunes, en particulier des jeunes femmes, et la création de richesse à travers la création d'un écosystème favorable au développement de l'ESS.

Pour ce faire, le projet comportera plusieurs composantes principales, agissant chacune à différents niveaux de l'écosystème de l'ESS et ciblant les différents acteurs qui le composent. Les cinq principales composantes du projet sont structurées en deux objectifs spécifiques et cinq produits, à savoir : L'écosystème de l'économie sociale et solidaire est renforcé par une réglementation et des normes adéquates établissant l'écosystème de l'ESS ET par les capacités des institutions parties de l'ESS au niveau central et local renforcées. Le deuxième objectif concerne la création et le développement d'entreprises de l'économie sociale et solidaire soutenues.

Le projet "Innovation Challenge" concerne la création de nouvelles organisations



ESS (coopérative, association, fondation ou entreprise à caractère social et solidaire) ou la formalisation des entrepreneurs.e.s en tant qu'agriculteur.trice, artisan.e ou auto-entrepreneur.e.s.

"Au sens de ce concours, les entrepreneur.e.s sont des jeunes (entre 19 et 40 ans) ou femmes (19 ans et plus) porteurs.euses d'idées de projets dans le domaine de l'ESS. Ces entrepreneur.es peuvent soumettre leur proposition, individuellement ou en groupe, et s'engagent, s'ils/elles sont lauréat.e.s, à créer le statut légal (entreprise, auto-entrepreneur, coopérative, association, fondation, statut d'artisan ou agriculteur) afin de pouvoir recevoir le prix", indique le Pnud Algérie sur sa page officielle Facebook.

L'Innovation Challenge Économie Sociale et Solidaire (ESS) offre aux jeunes (19 à 40 ans) et aux femmes porteurs.euses de projets dans l'économie sociale et solidaire (ESS) un prix (FINANCE-

MENT ET UN ACCOMPAGNEMENT) pour la concrétisation de leurs projets.

L'Innovation Challenge Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un concours d'idées et/ou de solutions innovantes, destiné aux femmes et aux jeunes, qui vise à répondre à des enjeux de développement spécifiques, auxquels des solutions et des outils 'traditionnels' ne peuvent pas répondre.

Peuvent participer à ce concours les jeunes (entre 19 ans et 40 ans) et les femmes. Les lauréat.e.s bénéficient d'un prix (financement) et d'un accompagnement pour concrétiser leurs projets ESS. L'économie sociale et solidaire se définit comme un secteur complémentaire à l'économie classique ; et repose sur des fondements essentiels d'utilité sociale et environnementale, la gestion démocratique et participative, la libre adhésion, la lucrativité limitée, la viabilité économique et l'importance

supérieure accordée au capital humain et à l'impact social par rapport au gain.

Cette démarche met l'humain au centre des préoccupations, visant à créer de nouveaux rapports dans la société, une alternative portée par une vision de l'économie qui se veut plus éthique, plus sociale et plus inclusive.

L'ESS peut être présente dans la quasi-totalité des secteurs d'activité sous des formes variées, à savoir les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les entreprises commerciales à caractère social et/ou solidaire. Créatrice de richesse, porteuse de potentialités en matière d'activités et d'emplois, elle peut contribuer au développement économique sur plusieurs volets : la création d'emploi, l'intégration des populations vulnérables, le partage de richesses, le développement territorial, etc.

I.B.

CNAS : Plusieurs services électroniques fournis par l'espace "El Hanaa"

La Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS) a annoncé dimanche un ensemble de services numériques qu'elle propose via sa plateforme en ligne, "EL HANAA" dans le but de faciliter les démarches administratives des assurés sociaux et d'améliorer la qualité des services à distance.

Selon un communiqué de la caisse publié sur sa page officielle Facebook, l'« espace El Hanaa » permet aux utilisateurs de consulter les tarifs de couverture sociale et les dates d'expiration des traitements,

en plus d'imprimer les certificats d'adhésion.

La plateforme permet aux utilisateurs de suivre le traitement des dossiers médicaux et des indemnités des arrêts maladie, ainsi que de consulter les différents services fournis par la caisse.

Afin d'améliorer l'expérience de sécurité sociale des assurés, les utilisateurs peuvent bénéficier d'un simulateur de remboursement de médicaments, en plus de consulter un guide des médicaments remboursés et du pourcentage et du

type d'invalidité couverts. Ils peuvent également suivre le traitement de leur demande de carte de récupération et consulter leurs données personnelles et leurs droits aux prestations.

La Caisse nationale de sécurité sociale a appelé tous les assurés à s'inscrire sur le site "El Hanaa" <http://www.cnas.dz> pour bénéficier de ces services numériques qui visent à réduire les déplacements et à économiser du temps et des efforts.

I.B.

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT

NESDA signe un accord-cadre avec la SEAAL

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) annonce la signature d'une convention-cadre avec la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL).



Inès B.

«C

oïncidant avec la célébration de la journée mondiale de l'eau pour l'année 2025 sous le slogan « Sauvons nos glaciers », qui coïncide avec le 22 mars, une convention-cadre de partenariat entre l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat NESDA et la Société algérienne des eaux et de l'assainissement SEAAL a été signée", indique la NESDA sur sa page officielle Facebook. L'accord vise à l'intégration des micro-entreprises dans le cadre de la contraction et à ouvrir de nouveaux horizons à ces entreprises pour accéder aux demandes et contrats proposés par l'institution publique SEAAL. Il permet aussi la contribution des micro-entreprises à l'amélioration des services publics dans le domaine de

l'assainissement et de l'entretien des canaux d'eau et d'assainissement et aux micro-entreprises de développer des solutions qui améliorent les services fournis par l'institution publique SEEAL au bénéfice de ses clients. La NESDA est une agence qui accompagne les porteurs de projets dans la création et le développement de petites entreprises de production de biens et de services. L'agence offre un capital de démarrage aux entrepreneurs qui cherchent à lancer leur entreprise, les aidant à couvrir les dépenses initiales telles que l'équipement, le marketing et les bureaux. Elles accordent des subventions et des aides aux entreprises de secteurs ou de régions spécifiques pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois. L'agence organise des ateliers de littératie financière pour sensibiliser les entre-

preneurs à la budgétisation, à la planification financière et à la gestion efficace des flux de trésorerie dans leurs entreprises. L'aide financière fournie par le programme comprend les subventions pour des besoins de projets spécifiques, les subventions pour le développement et la croissance des projets, et l'assistance à la recherche de sources de financement externes ainsi que les incitations financières pour la création d'emplois et les opportunités d'emploi. Ces aides financières visent à accompagner les porteurs de projets dans différents aspects de leurs projets, de la création initiale à l'expansion et au développement. Le porteur de projet bénéficie d'incitations fiscales aussi bien pendant la phase de mise en place du projet que pendant sa phase d'extension de capacité de production. I. B.

PERMANENCE PENDANT L'AÏD EL-FITR Une application pour améliorer le niveau d'engagement des commerçants

Le ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, a ordonné, hier, aux responsables des marchés de gros de fruits et légumes de veiller à ce qu'ils restent ouverts pendant les trois jours de la fête de l'Aïd el-Fitr pour assurer la continuité de l'approvisionnement. En marge d'une visite d'inspection au marché de gros des fruits et légumes d'Attatba, dans la wilaya de Tipaza, le ministre a révélé que 54 128 commerçants seront déployés pour travailler pendant la fête de l'Aïd al-Fitr. Parmi eux, 6 829 boulangeries assurent la disponibilité du pain dans les différentes wilayas du pays, 29 811 épiceries, fruits et légumes, et 543 unités de production. Le ministre a ajouté que le secteur du commerce a recruté 2 627 agents d'inspection pour garantir le respect par les commerçants de la permanence. Dans le même contexte, le ministre a révélé que, pour la première fois, une application numérique sera lancée pour fournir aux citoyens des informations précises sur les horaires d'ouverture des commerçants, ce qui facilitera le processus de recherche des services disponibles dans chaque région. M. Zitouni a expliqué que l'application numérique sera un outil efficace pour renforcer la transparence et la surveillance. Il permettra aux citoyens de signaler tout commerçant qui ne respecte pas les horaires d'ouverture habituels. Cela contribuera à améliorer le niveau d'engagement des commerçants envers le service public. Lors de son inspection des zones commerciales des agents et commerçants du marché, le ministre a également ordonné à la société « Magro » de commencer à acheter des produits agricoles directement auprès des agriculteurs, et ce dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'entreprise, pour les revendre à des prix raisonnables. Il a également demandé aux responsables de l'entreprise de commencer à construire des chambres froides dans ses huit marchés, d'assurer le stockage des produits agricoles et de maîtriser l'approvisionnement, contribuant ainsi à la stabilité des prix tout au long de l'année. Concernant la disponibilité et les prix pendant le Ramadan, le ministre a salué les efforts des agriculteurs et des commerçants du marché de gros pour assurer l'approvisionnement. Il a également salué les efforts des opérateurs économiques du Conseil algérien du renouveau économique, qui ont contribué à accorder des remises sur 880 produits, en particulier les produits alimentaires, qui ont eu un impact positif sur le soutien du pouvoir d'achat des citoyens pendant le mois sacré. I.B.

APRUE

Clôture de la formation «Responsable Énergie dans l'Industrie»

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) annonce la clôture de la seconde session de la formation "Responsable Énergie dans l'industrie". Cette formation vise, selon un communiqué de l'APRUE publié sur sa page officielle Facebook, à renforcer les compétences des professionnels dans la gestion énergétique dans les sites industriels, pour un objectif d'amélioration de leur efficacité énergétique. Attendu que chaque industriel installe une équipe "énergie" au sein de son établissement pour assurer une gestion optimale de la consommation énergétique, et veiller à la mise en œuvre des recommandations issues de l'audit énergétique. Un système gagnant-gagnant qui permet, à terme, de trouver un équilibre entre économie, satisfaction de la demande en produits industriels et environnement. Pour rappel, en juillet 2024, l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) avait signé une convention de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie pour le lancement

d'un projet visant à soutenir l'efficacité énergétique et l'innovation pour une transition durable en Algérie. Ce projet de partenariat stratégique entre les deux parties vise à promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat dans le domaine de l'efficacité énergétique, à appuyer la réforme du cadre réglementaire concernant l'efficacité énergétique dans le secteur de l'habitat, à développer l'utilisation de l'hydrogène vert en tant qu'alternative énergétique pour réduire l'empreinte carbone dans le secteur industriel et à promouvoir la mobilité propre et durable. L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par décret présidentiel en 1985, placé sous la tutelle du ministère de l'Énergie. Elle a pour mission principale la mise en œuvre de la politique nationale de maîtrise de l'énergie, et ce à travers la promotion de l'efficacité énergétique. Dans le cadre de la loi n° 99-09 du 28 juillet 1999 relative à la maîtrise de l'énergie, l'agence a pour missions la coordination et l'animation de la poli-



tique nationale de maîtrise de l'énergie ; La mise en œuvre et le suivi du programme national de maîtrise de l'énergie (PNME) ; La sensibilisation et la diffusion de l'information sur la maîtrise de l'énergie en direction des différentes cibles

(grand public, professionnels, milieu scolaire...) ; le montage de programmes et de projets sectoriels en partenariat avec les secteurs concernés (industrie, bâtiment, transports, ...).

I. B.

ORAN

Enthousiasme estudiantin pour le bénévolat

Le bénévolat des étudiants universitaires dans les restaurants "Er-rahma" pendant le Ramadhan est devenu à Oran un phénomène social remarquable qui reflète l'esprit de coopération et d'entraide des Algériens, surtout durant ce mois sacré. Les étudiants, en particulier ceux résidant dans les cités universitaires, s'adonnent avec ferveur aux actions de volontariat, apportant leur concours avec dévouement aux restaurants "Errahma" ouverts par des associations et des organisations caritatives durant le mois du jeûne.

Ils se répartissent différentes tâches telles que celle de serveurs de plats et de rafraîchissements, boissons, d'hôtes d'accueil, voire même de préparteurs à la cuisine. Partant de ce constat, le Croissant rouge algérien (CRA) à Oran a pris l'habitude d'attirer un plus grand nombre possible de bénévoles, notamment parmi les universitaires, pendant le mois sacré. Cette occasion religieuse a été marquée cette année depuis son début par la participation de 782 bénévoles répartis sur 19 restaurants d'Iftar à travers différentes communes de la wilaya, dont plus de 80 % des jeunes, selon le président du bureau de wilaya d'Oran de cette instance, Karim Mouchi. Aïcha Khelil, originaire de la wilaya de Relizane et étudiante en sciences médicales résidante à la cité universitaire de Belgaid, bénévole depuis trois années au sein du CRA, a affirmé que cette activité procure plus de vitalité et de dynamisme et épargne aux jeunes l'oisiveté. "Le bénévolat n'affecte en rien les études et offre une expérience dans le cadre des actions humanitaires", a-t-elle souligné. "Le contact avec les personnes démunies enseigne la patience, l'humilité et la com-



préhension de la vie avec ses amertumes et ses douceurs, en tant qu'enseignement le plus importants de notre belle religion. De plus, le bénévolat inculque le respect des autres, renforce la personnalité et sème le bonheur à travers le travail humanitaire", a-t-elle ajouté. De son côté, Khellil Fatima Zahra, étudiante en psychologie à l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", a fait savoir qu'elle s'est engagée pour la 3e année consécutive dans le volontariat au sein de CRA à Oran pour la préparation de repas et la distribution de colis alimentaires, indiquant que les portes sont grandes ouvertes aux bénévoles comme

elle et que cette activité "renforce la détermination et procure de la joie et de la bonne humeur". Les SMA utilisent ce potentiel humain Pour sa part, le commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA) fait également appel aux étudiants universitaires au sein de ses "Restaurants d'El Kheir" ouverts cette année, même en provenance d'autres wilayas, afin de présenter une image vivante de solidarité sociale entre Algériens. Les faoudjs scouts, selon le commissaire de wilaya d'Oran de l'organisation, Omar Kacimi, ont commencé à se préparer tôt pour réussir les opérations de solidarité ramadanesques, en mobilisant des

soutiens, attirant des bienfaiteurs et en planifiant l'ouverture d'un plus grand nombre de restaurants et en recensant les familles en difficulté pour les faire bénéficier de colis alimentaires, d'opérations de circoncision et de vêtements de l'Aïd. Les étudiants universitaires jouent un rôle majeur dans la planification et l'exécution de ces différentes opérations. El Hadi, étudiant en génie électrique à l'Université des sciences et technologies d'Oran "Mohamed Boudiaf (USTO-MB), a fait savoir qu'il a grandi au sein du groupe "El Falah" dans la wilaya de Relizane, bercé par la culture du bénévolat et de l'entraide, principes fondamentaux du mouvement scout. "Depuis ma première année à l'USTO, j'ai contacté le faoudj El-Houda et j'ai commencé à participer à diverses activités de volontariat telles que le reboisement, la sensibilisation et les actions de bienfaisance durant le mois sacré et à l'occasion des fêtes religieuses", a-t-il souligné. Ce jeune homme trouve que le bénévolat est une expérience "unique" qui apporte une grande valeur aux étudiants et les rend fiers des efforts fournis pour contribuer au succès des différentes activi-

tés, notamment dans les restaurants "Errahma", contribuant à renforcer l'esprit de solidarité et d'entraide entre les membres de la société. Les associations caritatives ont également attiré un nombre considérable d'étudiants universitaires, comme l'association "Ayadi El-Kheir", "Ness El-Kheir", "Kafil El-Yatim", "Sana-bil El-Ihsan", constatant qu'ils ont prouvé leur efficacité en tant qu'acteurs importants dans la société, surtout pendant le mois de jeûne. Amina, bénévole au sein de l'association "Ness El-Kheir", a confié se rendre chaque jour, après ses cours à l'Université d'Oran 1 à Es-Senia, directement au siège de cette association où elle s'applique avec des camarades volontaires à préparer des repas pour plus de 300 personnes au niveau d'un espace réservé à l'iftar durant le mois sacré. Comme motivation, des sites de réseaux sociaux font éloge des actions de volontariat perpétuant les hautes valeurs de solidarité et de citoyenneté. Des photos et des vidéos véhiculées sur ces sites font des émules, devenant un facteur d'attraction et d'encouragement pour les jeunes bénévoles

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTER DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

Numéro d'Identification Fiscale : 408015000015086

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 02/2025 portant entretien des routes nationales, exercice 2025, paru dans le BOMOP, les quotidiens " L'Express » « أصوات » « du 27.01.2025, qu'à l'issue de l'analyse et évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

Désignation	Entreprise et son NIF	Montant DA/TTC	Délai	Offre technique / 60 points	Offre financière
1/ ENTRETIEN COURANT Fourniture de voirie Lot n°01 : Fourniture de la Signalisation verticale Lot n°02 : Fourniture d'enrobés.	EURL BELA ROUTE SIGNALISATION 000516096888960	7.427.742,00	59 Jours	/	Moins disante
Acquisition des moyens : Lot n°03 : Fourniture de petits matériels (outillages) Prestations de Location Lot n°04 : Location externe.	EGTPS HADJOU 157153700124499 ETS CHAOULA 185282001721108 EGTPS HADJOU 157153700124499	17.090.311,14 3.619.623,00 6.604.500,00	45 jours 01 mois 12 mois	/	Moins disante Offre unique Offre unique
2/ENTRETIEN PERIODIQUE (Travaux à l'entreprise) Travaux sur la chaussée et dépendances Lot n°05 : Entretien de la RN 71 du PK 13+000 au PK 16+000 et du PK 21+000 au PK 28+000 sur 10 km Lot n°06 : Entretien et revêtement de la RN 71 entre PK 40+000 et PK 45+000 sur 05 km Lot n°07 : Confortement de la RN71 au PK 64+500	SARL ETRO BOUKAIS 099815004267077 SARL MTBB TRH 001315004887543 SARL SATROB 099915004316185	95.735.500,00 78.956.500,00 3.076.150,00	05 mois 03 mois 02mois	39,00 42,75 32,75	Moins disante Moins disante Moins disante
Lot n°08 : Réalisation d'un ouvrage d'assainissement sur la RN 12 au PK 51+250	EGTPH TALEB SAMIR 177150200008130	1.023.400,00	01 mois	36,25	Offre unique
Lot n°09 : Réalisation d'un ouvrage d'assainissement sur la	SNC EROA	3.948.420,00	89 Jours	30,25	Moins disante
liaison reliant la Rocade Sud à la RN72 (TAZMALT EL KAF) au PK 00+250	CHIKAOUI ET CIE 001715005041629				
Travaux sur OA Lot n°10 : Fourniture et mise en place des joints de chaussée de deux viaducs (PK 04+700 et PK 06+700 de longueur 565 m et 325 m sur la déviation de la ville d'Azazga.	SARL STEERA 000616097036541	13.494.600,00	02 mois	50,50	Moins disante
Lot n°11 : -Réparation des joints de chaussées sur : -Échangeur Bouid sur RN 12 au PK 43+000, -Pont sur oued Aissi sur RN 12 au PK 55+050, -Échangeur AnnerAmellal sur Rocad sud au PK 06+300, -Échangeur Tazmelt el Kaff au PK 12+800.	SARL TRAVOMED : 099916000916418	9.267.720,00	02 mois	38,00	Offre unique
Lot n°12 : Protection des appuis du pont BOUGDOURA ANCIEN sur la route nationale ex RN 12 au PK 36+720.	SARL AIRED TP 099815004257069	15.707.405,00	02 mois	46,50	Offre unique
Entretien de la signalisation routière et élimination des points accidentogènes Lot n°13 : Fourniture et mise en œuvre de 604 km de signalisation horizontale sur RN.	EERTPBH IDAHRMANENE AMIROUCHE 17910370078516900000	111.597.010,00	90 jours	52,25	Moins disante
Lot n°14 : Fourniture et pose de 10 km de glissière de sécurité métallique sur RN	SARL SPSRS 099916000756214 SARL LECTACT 000316096255040	63.010.500,00 892.500,00	60 jours 02 mois	50,75 46,00	Moins disante
Expertise Lot n°15 : Expertise d'ouvrage ALI BEN NACER sur la route nationale RN 12A au PK 7+500					24,00 Total = NT+NF=70 points

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis, dans le BOMOP ou la presse auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Tizi-Ouzou. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de se rapprocher des services de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

L'EXPRESS DU 24/03/2025

ANEP : N° 2516009453

ORGANISÉE PAR SONATRACH

Opération de circoncision collective au profit des enfants des travailleurs et des familles nécessiteuses

Le groupe Sonatrach, à travers ses différentes filiales de la direction des œuvres sociales, a organisé une opération de circoncision collective au profit de centaines d'enfants des travailleurs, d'orphelins et d'enfants issus de familles nécessiteuses, en coordination avec des associations caritatives activant à l'échelle nationale, a indiqué, samedi, un communiqué du groupe. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement des valeurs de solidarité et d'entraide sociale que Sonatrach s'efforce de promouvoir, conformément aux traditions du mois sacré, a précisé la même source. Sonatrach a mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires pour garantir le succès de cette initiative, notamment par le déploiement d'équipes médicales spécialisées comprenant des chirurgiens, des infirmiers et des psychologues, afin d'assurer le bon déroulement de la circoncision dans les meilleures conditions, selon la même source. A cette occasion, des tenues traditionnelles ont été offertes aux enfants ainsi que des cadeaux symboliques, a précisé la même source. Sonatrach a réaffirmé son engagement à poursuivre la mise en œuvre de ses programmes sociaux tout au long de l'année, dans le cadre de sa politique de responsabilité sociale et de la promotion des valeurs de solidarité à travers les différentes régions du pays.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS

Campagne de reboisement à Sidi Abdallah

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a supervisé samedi à Sidi Abdallah (Alger) une opération de reboisement de 1.200 arbustes de différentes espèces, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des forêts. Placée sous le slogan «Un arbre et de l'eau, fondement de la qualité de vie», cette campagne a été menée en collaboration avec plusieurs secteurs, organismes et entreprises économiques. Des associations de protection de l'environnement ainsi que des groupes des Scouts musulmans algériens (SMA) ont également pris part à l'opération. Dans son allocution, Mme Djilali a souligné que cette campagne marque à la fois la célébration de la Journée internationale des forêts et la clôture d'une campagne de reboisement lancée il y a six mois, visant à renforcer la couverture végétale et à améliorer la qualité de vie. «Le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie œuvre à consacrer davantage d'espaces verts dans les nouvelles extensions urbaines, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», a-t-elle affirmé, saluant les efforts des autorités locales et des associations engagées dans la protection de l'environnement. A cette occasion, la ministre a également donné le coup d'envoi d'une opération de collecte des bouteilles en plastique, avec l'installation de deux bacs de tri, exhortant les citoyens à adopter des comportements respectueux de l'environnement et à encourager l'économie circulaire. «Le plastique représente 15 % des déchets et constitue une matière essentielle pour le recyclage et le développement d'une économie circulaire», a-t-elle précisé, citant l'exemple de l'initiative de collecte de bouchons en plastique au profit des enfants de la lune. Cette opération, menée par un réseau de volontaires à travers les 58 wilayas, permet de récolter en moyenne 12 tonnes de bouchons chaque année. En marge de cette activité, Mme Djilali a présidé la cérémonie de remise des prix aux lauréats de l'atelier de dessin destiné aux enfants.

D'APRÈS UNE NOUVELLE ÉTUDE

Les boissons sucrées liées à un risque accru du cancer de la bouche

Une étude auprès de 160 000 femmes sur 30 années publiée le 13 mars dernier dans la revue JAMA Otolaryngology-Head & Neck Surgery a dévoilé que consommer une boisson sucrée par jour est associé à un risque 5 fois plus élevé de cancer de la bouche.

Qu'il s'agisse de sodas ou de jus de fruits avec du sucre ajouté, les boissons sucrées sont néfastes pour la santé, favorisant l'obésité, les maladies cardiaques, les caries dentaires, les maladies gastro-intestinales et sont même néfastes pour le cerveau, selon les experts de la santé. Mais, une nouvelle étude publiée le 13 mars dans la revue JAMA Otolaryngology-Head & Neck Surgery, met en lumière un nouveau risque : les boissons sucrées pourraient même augmenter les risques de cancer de la bouche. Les chercheurs se sont basés sur des données de la Nurses' Health Study (NHS) et de la Nurses' Health Study II, deux volets d'une longue série d'études débutée en 1976. Ils ont alors suivi les habitudes de consommation de boissons, d'alcool, de tabac et l'état de santé de plus de 160 000 femmes, âgées en moyenne de 43 ans au début de l'étude. Ils ont eu accès aux données de suivi des participantes sur 30 ans. « Dans cette étude, une consommation élevée de boissons sucrées est associée à un risque significativement accru de cancer de la cavité orale (CCO) chez les femmes, indépendamment des habitudes de tabagisme ou de consommation d'alcool. Des études supplémentaires sont nécessaires sur des cohortes



plus importantes, incluant des hommes, pour valider l'impact de ces résultats. Le risque de cancer de la bouche est près de 5 fois plus élevé pour celles qui consomment au moins 1 boisson sucrée par jour, en comparaison avec celles qui en consomment moins d'une fois par mois. Pour rappel, les deux principaux facteurs de risque de développer un cancer de la bouche sont le tabac et l'alcool. En effet, 90% des patients atteints d'un cancer de la cavité orale sont fumeurs. Les risques augmentent avec la quantité de tabac fumé et sa durée. Les

cancers de la bouche sont six fois plus fréquents parmi les fumeurs ou ex-fumeurs que parmi les non-fumeurs. Ces changements peuvent être réversibles si l'on arrête la consommation de tabac. De même, « l'alcool est un facteur de risque pour le carcinome épidermoïde oral. Il augmente la perméabilité de l'épithélium oral, agit comme solvant pour les cancérigènes du tabac, induit la prolifération des cellules basales et génère des radicaux libres et de l'acétaldéhyde, qui ont la capacité de causer des dommages à l'ADN. » Par ailleurs, l'alimentation de type occidental, caractérisée

par une consommation importante de graisses saturées, d'aliments transformés et de sucres ajoutés, est de plus en plus suspectée d'être un facteur de risque de cancers digestifs. Malgré les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), ces derniers constituent encore une part trop importante des apports énergétiques. Or, les sucres ajoutés et les boissons sucrées ont été associés chez les jeunes adultes à une forte prévalence des maladies parodontales, elles-mêmes associées au cancer de la bouche.

A.B.

RAMADHAN À SAÏDA

Les belles images de la cohésion sociale

Les actions caritatives menées par des associations, des institutions religieuses et des bénévoles, dans la wilaya de Saïda durant le mois de Ramadhan, illustrent un fort élan de solidarité envers les personnes démunies et les voyageurs de passage. Ces bénévoles se mobilisent pour concrétiser des actions et initiatives solidaires au profit des personnes défavorisées et d'autres âgées de la wilaya, afin de les soutenir et les aider en ce mois sacré. L'activité solidaire des associations s'intensifie particulièrement pendant le mois du jeûne, comme en témoigne leur engagement dans la préparation et la distribution de repas chauds ainsi que de colis alimentaires destinés aux familles dans le besoin et aux gens de passage. Le comité local du Croissant rouge algérien (CRA) a ouvert cinq restaurants d'iftar à travers les communes d'Aïn El Hadjar, Sidi Boubekeur, Youb et Saïda (deux restaurants), afin d'offrir des repas à ces personnes en difficulté. Ce comité mobilise tous ses membres durant le mois sacré pour superviser cette opération, qui commence chaque jour de l'après-midi jusqu'à

l'heure de l'iftar. Selon le président du comité local du CRA, Hadj Omar, "environ 200 personnes en bénéficient quotidiennement", signalant que le comité fait parvenir, chaque jour, 50 repas aux domiciles de personnes âgées et de malades ne pouvant pas se déplacer, notamment à Saïda et Aïn El Hadjar. De nombreuses associations et acteurs de la société civile adoptent la même démarche solidaire, à l'instar de l'association "Kafil El Yatim" qui veille chaque année à apporter de la joie aux orphelins en leur offrant des colis alimentaires ainsi que des vêtements de l'Aïd. D'autres associations et des zaouïas dont celle de Sidi Blal, les Scouts musulmans algériens (SMA) et le groupe de jeunes bénévoles "Ness El-Kheir", mettent également en œuvre des programmes visant à répondre aux besoins des catégories vulnérables durant ce mois. Les jeunes bénévoles de "Ness El Kheir" contribuent à promouvoir les valeurs de solidarité en ouvrant un restaurant offrant quotidiennement des repas à près de 50 personnes. De nombreux bienfaiteurs de la wilaya de Saïda participent également à ces actions caritatives dans le cadre

d'un élan de solidarité envers les plus défavorisés.

LES MOSQUÉES, LIEUX D'INITIATIVES SOLIDAIRES
De son côté, la direction des Affaires religieuses et des Wakfs a lancé une vaste campagne de dons dans différentes mosquées de la wilaya, en collectant des denrées alimentaires destinées aux personnes dans le besoin, a-t-on indiqué. De nombreux bienfaiteurs se sont engagés, à travers les mosquées, dans cette noble démarche solidaire, afin de permettre à des personnes dans le besoin de jeûner dans de bonnes conditions. La mosquée "El-Qods" de Saïda constitue un modèle de l'action caritative, en initiant, depuis plusieurs années, des actions de bienfaisance durant le mois de Ramadhan, notamment en collectant des produits alimentaires au profit de personnes défavorisées, et des vêtements de l'Aïd pour les orphelins. Située dans l'îlot Soummam, cette mosquée maintient cette tradition de solidarité grâce à la générosité de bienfaiteurs qui veillent à répondre aux besoins de familles dans le besoin et des orphelins.

RDC

Des consultations politiques pour former un gouvernement

Les consultations reposeront sur plusieurs principes clés, dont « la suprématie de la Constitution, l'unité nationale, l'intangibilité des frontières, la souveraineté nationale, le respect des institutions établies et la gouvernance inclusive et participative.

L'est de la RDC, riche en ressources minérales, reste un facteur clé de conflit, divers groupes se disputant le contrôle de ressources telles que le coltan, l'étain, le tantalum et l'or. La République démocratique du Congo (RDC) lancera ce lundi les consultations politiques visant à former un gouvernement d'union nationale dans un contexte de crise sécuritaire, a annoncé samedi un haut responsable. Désiré-Cashmir Kolongele Eberande, conseiller spécial en matière de sécurité du président de la RDC, a déclaré que les consultations impliqueront l'Union sacrée, la coalition parlementaire au pouvoir, des partis d'opposition tant au sein qu'en dehors du parlement, la société civile et des personnalités de renom, y compris d'anciens candidats à la présidentielle. Il a ajouté que les consultations reposeront sur plusieurs principes clés, dont « la suprématie de la Constitution, l'unité nationale, l'intan-

gibilité des frontières, la souveraineté nationale, le respect des institutions établies et la gouvernance inclusive et participative. Le calendrier détaillé de ces consultations sera communiqué à la presse dans les prochains jours, a précisé Eberande. Fin février, le président de la RDC, Félix Tshisekedi, avait annoncé des changements majeurs, notamment la formation d'un gouvernement d'union nationale afin d'éviter que la crise sécuritaire dans l'est du pays ne dégénère en une guerre régionale plus vaste. Le groupe rebelle du Mouvement du 23 mars (M23) a pris le contrôle de vastes portions de territoire dans les provinces orientales du Nord-Kivu et du Sud-Kivu depuis fin 2021. Les efforts internationaux et régionaux n'ont pas encore permis de concrétiser un cessez-le-feu sur le terrain. L'est de la RDC, riche en ressources minérales, reste un facteur clé de conflit, divers



groupes se disputant le contrôle de ressources telles que le coltan, l'étain, le tantalum et l'or. Environ un million de personnes, dont quelque 400.000 enfants, ont été nou-

vellement déplacées depuis fin janvier 2025, et ces chiffres devraient encore augmenter alors que les hostilités se poursuivent dans les provinces du Sud-Kivu et du Nord-Kivu, selon l'ONU.

SOUDAN

Au moins 45 morts dans une attaque des FSR dans l'ouest du pays

Plus de 45 civils ont été tués lors d'une attaque menée par les Forces de soutien rapide (FSR), dans la région d'Al-Malha, située à environ 210 kilomètres au nord d'El Fasher, dans l'ouest du Soudan, ont indiqué samedi des organisations locales. Aujourd'hui, les éléments des FSR ont repris leurs attaques dans les marchés et les quartiers résidentiels dans la région d'Al-Malha. Des tirs aveugles des FSR ont entraîné la mort de plus de 45 civils», a indiqué une source au sein de la Coordination des comités de résistance à El Fasher. Par ailleurs, le Réseau des médecins soudanais a indiqué sur X que les FSR avaient procédé à des «exécutions de masse» de 48 personnes de la région d'Al-Malha, tandis que 63 autres avaient été blessées lors de l'attaque. L'organisation a mis en garde contre ces massacres à caractère ethnique perpétrés par les FSR contre les populations du Darfour, avertissant qu'ils ne feraient qu'aggraver la situation dans la région.

CRISE MIGRATOIRE

Le Venezuela annonce de nouveaux rapatriements depuis les États-Unis

Le Venezuela a annoncé samedi avoir convenu avec Washington de reprendre le rapatriement par avion de migrants vénézuéliens depuis les États-Unis, une semaine après l'expulsion des États-Unis vers une prison au Salvador de Vénézuéliens accusés d'appartenir à des gangs criminels. «Dans le but d'assurer le retour de nos compatriotes avec la protection de leurs droits humains, nous avons convenu de reprendre avec le gouvernement américain le rapatriement des migrants vénézuéliens avec un premier vol demain, dimanche 23 mars», selon le texte du communiqué signé par Jorge Rodriguez, président de l'Assemblée nationale et chef négociateur avec les États-Unis.

DOSSIER UKRAINIEN

La Russie attend «quelques progrès» lors des négociations avec les Américains

La Russie attend «quelques progrès» sur le dossier ukrainien lors des négociations ce lundi avec les Américains prévues en Arabie saoudite, a indiqué samedi Grigori Karassine, l'un des deux négociateurs envoyés par le président Vladimir Poutine pour ces pourparlers. «Nous espérons réaliser au moins quelques progrès», a déclaré Karassine à la chaîne de télévision publique Zvezda. «L'état d'esprit de Sergueï Orestovich (Bessedja, l'autre négociateur, ndlr.) et de moi-même est combatif et constructif», a-t-il ajouté dans cet entretien, à la veille de leur départ pour l'Arabie saoudite.

DANS UN CONTEXTE DE PRESSIONS COMMERCIALES DES ETATS-UNIS

Le Japon, la Corée du Sud et la Chine veulent une «coopération orientée vers l'avenir»

Les ministres des Affaires étrangères du Japon, de la Corée du Sud et de la Chine se sont accordés samedi pour renforcer leur coopération, a déclaré le chef japonais de la diplomatie Takeshi Iwaya, dans un contexte de pressions commerciales des États-Unis. «Nous avons eu un échange de vues franc sur la coopération trilatérale et les affaires régionales et internationales dans une perspective large, et nous avons confirmé que nous allons promouvoir une coopération tournée vers l'avenir», a déclaré Iwaya aux journalistes après une réunion trilatérale à Tokyo. Renforcer la coopération permettra de «résister ensemble aux risques» et de promouvoir la «compréhension mutuelle» entre les populations, a relevé de son côté Wang Yi. Cette réunion trilatérale, la 11e sous ce format, intervient en effet alors que l'Asie orientale se trouve sous la menace de l'offensive douanière du président américain Donald Trump, et confrontée aux déploiements militaires nord-coréens en soutien à la Russie en Ukraine et manœuvres de Pékin

autour de Taïwan. La rencontre a donné lieu, a indiqué M. Iwaya à son issue, à «un échange de points de vue franc sur la coopération trilatérale» et les enjeux internationaux, relevant une volonté commune de «promouvoir une coopération orientée vers l'avenir». Il a annoncé que Tokyo, Séoul et Pékin comptaient «accélérer» leurs discussions pour organiser un nouveau sommet entre leurs dirigeants. Les chefs d'État ou de gouvernement des trois pays s'étaient retrouvés en mai 2024 à Séoul pour leur premier sommet tripartite en cinq ans : ils y avaient réaffirmé leur objectif de dénucléarisation de la péninsule coréenne – en référence aux armements nucléaires développés par la Corée du Nord. Corée du Nord, Séoul et Tokyo adoptent une position plus ferme à l'égard de Pyongyang que Pékin, qui demeure l'un des principaux alliés et bailleurs de fonds économiques de la Corée du Nord. «Nous avons réaffirmé que le maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne constitue

un intérêt commun et une responsabilité partagée des trois pays», a déclaré Cho Tae-yul à l'issue de la rencontre de samedi. «Par ailleurs, j'ai insisté sur le fait que la coopération militaire illégale entre la Russie et la Corée du Nord devait être immédiatement interrompue», a-t-il ajouté. Le ministre japonais des Affaires étrangères a de son côté averti qu'il n'était acceptable «nulle part» de «changer le statu quo par la force». Les ministres ont aussi abordé les questions du changement climatique et de mesures visant à contrer la baisse de la natalité, ainsi que la coopération technologique et en matière d'aide aux victimes de catastrophes naturelles. Les États-Unis ont déjà frappé de droits de douane additionnels de 20% les importations de produits chinois, et imposé des droits de 25 % sur l'acier et l'aluminium, décision qui frappe durement leurs alliés que sont le Japon et la Corée du Sud. Une salve de droits de douane «réciproques» ciblant tous les pays est en outre attendue début avril.

ESPAGNE

La ville d'Avila menacée par les inondations

La ville d'Avila près de Madrid en Espagne s'est retrouvé partiellement sous les eaux samedi et les autorités sont mobilisées pour faire face à ces inondations provoquées par des semaines d'intenses précipitations dans le pays. Nous avons maintenu l'état d'urgence et d'alerte dans la ville d'Avila, a déclaré à la télévision publique le maire, Jess Manuel Sanchez Cabrera, en référence aux dispositifs de mobilisation des autorités face à cette crue. Les images diffusées par les télévisions montrent plusieurs quartiers

d'Avila – ville célèbre pour ses fortifications située à une centaine de kilomètres de la capitale espagnole – et des zones agricoles totalement inondées par la crue de la rivière Adaja. Les autorités craignent que la fonte des neiges des montagnes environnantes n'accroisse encore ces inondations. Il y a une grande quantité de neige accumulée sur les sommets et nous attendons de voir comment va se produire cette fonte et quel impact elle aura sur la montée des eaux, a expliqué le maire de la ville.

ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE

Les Verts se remettent au travail

Marouane A.

L'équipe nationale de football revenu samedi matin en Algérie après le match comptant pour la 5e journée des éliminatoires du Mondial 2026 face au Botswana, a repris le chemin des entraînements, durant la soirée du samedi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, pour préparer le match de mardi soir face au Mozambique, le co-leader du groupe avec l'EN au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou. Ce match comptant pour la sixième journée de ces éliminatoires vient dans un contexte spécial, étant donné que les deux sélections ont besoin des points de cette empoignade pour se détacher de l'autre. Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a, lors de cette séance, réparti son groupe en deux. Les titulaires du match face au Botswana, disputé la veille, ont suivi un entraînement spécifique en salle sous la supervision du préparateur physique Paolo Rongoni, alors que Pendant ce temps, le reste de l'effectif s'est entraîné normalement sur le terrain. Les Verts devaient avoir une seconde séance au même horaire, c'est-à-dire en soirée, hier aussi et ce pour s'habituer à cette spécificité, après avoir joué le premier match de vendredi dernier en diurne. Il se pourrait aussi que le coach national programme une séance de visionnage vidéo, pour avoir une idée assez précise de l'adversaire et connaître ses forces et ses faiblesses. Le départ pour Tizi-Ouzou, est lui prévu ce lundi pour prendre ses aises dans la

ville des Genêts et préparer la rencontre dans de bonnes conditions.

PETKOVIC TEMPORISE POUR ATAL

Par ailleurs, et pour ce qui est du défenseur, Youcef Atal, qui a été touché lors du précédent match face au Botswana, on apprend que le coach national, Vladimir Petkovic, temporise avant de donner le feu à son retour, sachant que sa blessure n'est pas vraiment trop grave. Malgré cela, il devra discuter avec le médecin de la sélection nationale qui lui donnera de plus amples informations sur son état de santé. Il faut savoir que la blessure d'Atal est due surtout à la détérioration de la pelouse du stade de Francistown, sachant que ce dernier s'était jeté sur le joueur botswanais pour tenter de récupérer le ballon, mais sa jambe s'est coincée dans un trou, le mettant dans une situation difficile, lui qui se tordait de douleur. Le joueur a fait des premiers examens qui n'ont montré rien de grave, et il devra être pris en charge au niveau de l'infirmerie des Verts à Sidi Moussa, avant que le sélectionneur national ne prenne une décision à son sujet. A noter que l'autre latéral droit, Farsi, s'était lui blessé la veille du match face au Botswana, ce qui ne laissera pas beaucoup de choix au driver de l'EN, au cas où Atal ne sera pas remis sur pied. Le coach national considère le match de ce mardi face au Mozambique comme une finale et souhaite avoir toutes les cartes en main pour tenter de décrocher les trois points et se rapprocher de l'objectif de la qualification au Mondial.

M. A.



GROUPE B

Le Sénégal accroché par le Soudan

Malgré une grosse domination, le Sénégal a été contraint au partage des points face au Soudan (0-0) qui a bien résisté devant Sadio Mané et les Lions. Les Soudanais gardent la tête d'une poule B resserrée devant la RDC et le Sénégal. C'est une lutte à trois qui se dessine véritablement dans ce groupe B pour le ticket direct pour aller à la Coupe du monde 2026. Le Soudan, la RDC et le Sénégal se tiennent en effet à deux points à mi-parcours dans ces éliminatoires. Samedi à Benghazi (Libye), que les supporters soudanais avaient pris d'assaut, les Faucons de

Jediane ont montré que leur place de leader n'était pas usurpée. Face à un Sénégal conquérant, les Soudanais ont bien résisté malgré les 15 tirs, pour seulement quatre cadrés, du côté des Lions. Le Soudan a bien défendu, avec agressivité, bien aidé par son gardien Mohamed Mustafa et son capitaine Ramadan Agab. Le premier a sorti de multiples parades, a été décisif sur un face-à-face contre Sadio Mané (79e) et sur une belle tête de Chérif Ndiaye (80e). Le second a été l'ombre de Mané pendant toute la rencontre, récoltant un car-

ton jaune au passage et sauvant sur sa ligne une frappe de l'attaquant sénégalais. À force de voir la muraille adverse tenir, Mané, frustré, a fini par récolter également un carton jaune. Si la défense sénégalaise n'a pas eu grand-chose à faire durant toute la partie, elle a eu quand même l'occasion de trembler sur deux belles opportunités soudanaises. La première avec un duel manqué d'Abobaker Eisa qui bute sur Edouard Mendy, la seconde quand Walieldin Khidir, seul dans la surface, trouve le moyen de ne pas cadrer sa frappe (76e). Le Sénégal repart forcé-

ment frustré de Benghazi où il avait l'occasion de prendre la première place du groupe B et de frapper un grand coup. À l'arrivée, c'est le Soudan qui fait la bonne opération en gardant son invincibilité et sa place de leader. Tout reste donc à jouer dans cette poule et les prochaines confrontations directes seront certainement déterminantes. En attendant, le Sénégal reçoit mardi le Togo à Dakar pour rebondir très vite au moment où le Soudan accueille, toujours à Benghazi, le Soudan du Sud dans un derby qui promet. La RDC, elle, se rendra en Mauritanie.

CHALLENGE CYCLISTE RAMADHAN À ORAN

Kioua Chakib s'impose en seniors et Fliti Mohamed en juniors

Le cycliste Kioua Chakib du club Amel El Malah a remporté la course seniors du challenge cycliste Ramadhan, disputée vendredi soir sur une distance de 50 kilomètres, au niveau du circuit fermé dans la localité de Belgaïd commune de Bir El Djir (Oran). Sur le podium, Kioua a devancé ses coéquipiers du même club, Alaa-Eddine Benachour et Abdeljalil Draou. Chez les juniors sur une distance de 42,5 kilomètres, Fliti Mohamed de l'OJ Mostaganem a emporté la course devant Zakaria Mohamed Achour du club de Birtouta et Belarbi Walid du club Kounouz El Bahia d'Oran. Cette épreuve seniors-juniors du challenge régional cycliste ramadan s'est déroulée, en nocturne, sur un circuit de fermé de 2,5 km. Une soixantaine de coureurs représentant cinq ligues de wilayas du pays à savoir Alger, Saida, Mostaganem, Ain Témouchent et Oran, ont pris part à cette compétition.

LIGUE 2 AMATEUR (24E J)

Le RCK et l'USMH se relancent

L'USM El Harrach (Centre-Est) et le RC Kouba (Centre-Ouest), vainqueurs respectifs devant l'AS Khroub (2-1) et l'ES Ben Aknoun (1-0), à l'occasion de la 24e journée de la Ligue 2 amateur de football disputée samedi, ont réduit leur retard sur les leaders des deux poules à six journées de la fin de saison, qui s'annonce palpitante dans la course à l'accession. Dans la poule Centre-Est, l'USM El Harrach (2e, 52 pts) n'a pas raté l'occasion de revenir à deux longueurs du leader le MB Rouissat (54 pts) battu en déplacement chez la JS Bordj Menaïel (14e, 27 pts). A la faveur de ce succès obtenu dans le temps additionnel (90e+7e), les Harrahis entretiennent plus que jamais l'espoir de revenir sur le MB Rouissat, avant la délibération de la commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) concernant la rencontre

opposant le MB Rouissat à l'USM El Harrach. Pour sa part, la JS Bordj Menaïel a obtenu une précieuse victoire dans la lutte pour le maintien, mais reste tout de même bloquée dans le bas du classement. Toujours dans la lutte pour le maintien, l'Olympique Magrane (15e, 19 pts) a hypothéqué ses chances de survie, en concédant une nouvelle défaite contre le HB Chelghoum Laid (10e, 30 pts), qui s'éloigne de la zone de relégation, alors que l'IRB Ouargla (13e, 28 pts) a fait le chemin inverse après sa défaite à domicile (0-2) face à la JSD Jijel (5e, 35 pts). Dans la poule Centre-Ouest, le RC Kouba (2e, 46 pts) a également réduit son retard sur l'ES Ben Aknoun (51 pts), en infligeant au leader sa première défaite de la saison après 23 journées d'invincibilité. Grâce à ce succès, les "Koubéens" ont ramené l'écart à cinq points et gar-

dent un mince espoir dans la course à l'accession à six journées de la fin de saison. Dans la lutte pour le maintien, le SC Mecheria (16e, 12 pts) s'est incliné face à l'ESM Koléa (7e, 33 pts), alors que les deux autres équipes relégables : le MCB Oued Sly (15e, 23 pts) et le GC Mascara (13e, 26 pts) ont réussi à obtenir de précieuses victoires, respectivement, devant l'ASM Oran et la JS El Biar sur le même score (1-0). De son côté, le SKAF Khemis Miliana (13e, 26 pts) a été battu par le WA Mostaganem (0-4) et se retrouve à égalité avec les premier relégable, à savoir, le GC Mascara. Dans les dernières rencontres de la poule Centre-Ouest opposeront la JSM Tiaret (4e, 36 pts) a battu (1-0) le MC Saida (10e, 31 pts), alors que et le NA Hussein-Dey (5e, 35 pts) a dominé l'US Béchar Djedid (4-0).

ATHLÉTISME / MONDIAUX 2025 EN SALLE - 800 MÈTRES

Fin du rêve pour Haïthem Chenitef

L'aventure du demi-fondiste algérien Haïthem Chenitef aux Championnats du monde d'athlétisme actuellement en cours à Nanjing (Chine), s'est finalement arrêtée au stade des demi-finales, après qu'il se soit contenté de la troisième place sur le 800 mètres, disputé samedi,

alors que seules les deux premières places étaient qualificatives pour la finale. Chenitef a concouru dans la 3e série, remportée finalement par l'américain Brandon Miller, en 1:46.84, devant le Néerlandais Samuel Chappel, deuxième

en 1:47.05, alors que Chenitef avait terminé troisième, en 1:47.30. Le jeune international algérien s'est plus ou moins consolé avec un nouveau record personnel sur la distance. Le précédent était de 1:47.39 et il a été établi en ce début d'année.

DANS UNE INTERVIEW AU JOURNAL L'EQUIPE

Ribéry raconte comment il est passé tout proche de l'amputation

Dans une passionnante interview accordée au journal L'Equipe, Franck Ribéry est notamment revenu sur ses gros pépins physiques qui l'ont poussé à mettre un terme à sa carrière en 2023. Kaiser Franck revient de loin.

Réuni avec certains anciens coéquipiers du Bayern, notamment son alter ego Arjen Robben, à l'occasion d'un match de charité disputé en Allemagne devant plus de 10.000 personnes, Franck Ribéry mesure chaque jour la chance qu'il a de pouvoir encore tripoter le ballon et marcher sur ses deux jambes. Car la légende bavaroise aurait pu connaître un tout autre sort, comme il l'a raconté dans une passionnante interview fleuve dans les colonnes de L'Equipe,



ce vendredi. Interrogé sur les raisons qui l'ont poussé à mettre un terme à sa carrière en cours de saison 2022-2023, à 39 ans et demi, alors qu'il visait au moins les 40, l'ancien Marseillais a raconté par le menu le calvaire qu'il a vécu lors de ces derniers mois à la Salernitana

(Serie A). «J'ai eu de plus en plus mal au genou. Je n'étais plus dans l'entraînement entre les matchs mais dans la récupération pour me préserver. Je prenais deux jours de repos, puis trois ou quatre. J'ai perdu le rythme pour m'économiser. Puis les examens ont révélé que

je n'avais plus de cartilage. Je suis passé sur le billard en Autriche. L'opération s'est bien passée, avec la pose d'une plaque à l'intérieur», rembobine-t-il. Mais les choses ont rapidement tourné au vinaigre quand il a appris qu'il avait une «grosse infection près de cinq mois après.» «Pendant deux mois, j'ai pris des comprimés. On a enlevé la plaque. L'infection m'avait rongé. C'était tellement grave que j'avais des trous dans la jambe. J'avais chopé un staphylocoque doré, relate-t-il. Je suis entré aux urgences à l'hôpital en Autriche pendant douze jours. J'ai vraiment eu peur. On aurait pu me couper la jambe. Le chirurgien a été fantastique. Alors quand je rejoue avec les anciens comme avec mon petit, quelque part, je revis !».

BIENTÔT COACH FRANCKY ?
C'est désormais dans un rôle de coach ou de coach adjoint que se prédestine celui qui a éclaté

aux yeux des Français sous le maillot du Stade Brestois 29 puis du FC Metz au début des années 2000. Très attaché à l'Italie après y avoir passé cinq années (Fiorentina et la Salernitana), c'est là-bas qu'il a choisi de passer et d'obtenir son diplôme d'entraîneur UEFA A (qui lui permet de coacher les équipes jeunes) du côté de Corveciano, le centre technique de la Fédération italienne. Ephémère membre du staff de la Salernitana, Ribéry entend poursuivre sur sa lancée. «Je vais continuer à passer mes diplômes d'entraîneur à Coverciano. En septembre, j'attaquerai la dernière phase. Après l'UEFA B, l'UEFA A, c'est la licence pro. Je vais faire des stages dans des grands clubs. Mais je peux déjà m'occuper des jeunes ou intégrer un staff. J'ai envie de pousser plus loin. Prendre le temps de grandir pour bien faire ce métier, ne pas brûler les étapes », développe-t-il, serein et sûr de sa nouvelle vocation.

JUVENTUS TURIN

Tudor devrait succéder à Motta

Ça va bouger à la Juventus. Le club italien traverse une grave crise sur le plan sportif. A la trêve internationale, la formation turinoise occupe la 5e place de Serie A. Elle reste surtout sur trois défaite lors de ses quatre derniers match, dont un dernier revers cinglant face à la Fiorentina 3-0. Une mauvaise passe qui ne restera pas sans conséquence. Thiago Motta est en grand danger. Selon la presse italien-

ne, l'ancien milieu de terrain, en poste à Turin depuis le début de la saison, pourrait être rapidement démis de ses fonctions. Alors que la piste Roberto Mancini pour la fin de saison était citée, Fabrizio Romano affirme qu'Igor Tudor est le favori pour lui succéder. L'ancien entraîneur de l'OM pourrait signer un contrat jusqu'en juin, avec une possibilité d'extension d'un an. Igor Tudor n'arriverait

pas en terrain inconnu. Le technicien de 46 ans fut joueur de la Juve entre 1998 et 2007 avant d'être adjoint d'Andrea Pirlo. Tudor a toujours eu une très bonne cote en Italie notamment après son passage sur le banc du Hellas Vérone (2021-2022). S'il est nommé entraîneur à la place de Motta, sa mission sera de qualifier l'équipe de Randal Kolo Muani en Ligue des champions.

PORTUGAL

Ronaldo n'en veut pas à Hojlund



Il ne l'a pas mal pris. A la veille du quart de finale retour de Ligue des nations entre le Portugal et le Danemark, Cristiano Ronaldo a été interrogé sur la célébration de Rasmus Hojlund lors du match aller. A la 78e minute, jeudi 20 mars, l'attaquant danois avait fêté l'unique de la rencontre en faisant le fameux «siuuu» de CR7. Devant lui, donc. «Ce n'est pas un problème. Je sais que ce n'était pas par manque de respect», a commenté Cristiano Ronaldo en conférence de presse d'avant-match, samedi. «Je me rends compte qu'il n'y a pas que lui, mais que dans tous les sports, il y a des gens qui me célèbrent. J'espère que demain, c'est lui qui verra ma célébration!», a ajouté le buteur de 40 ans. Avant de toutefois assurer qu'il

ne serait pas obnubilé par ce petit désir de revanche: «Si je marque, c'est bon pour moi, mais si je ne marque pas et que j'en marque un autre, ça me va. Si je ne joue pas et que nous gagnons, je signerai tout de suite». Après le match aller remporté 1-0 par le Danemark, Rasmus Hojlund avait confirmé que sa célébration était plus un hommage qu'une provocation: «Je suis tombé amoureux du football grâce à lui, je suis devenu fan de Manchester United grâce à lui. Cristiano est tout pour moi. J'ai commencé à m'entraîner seul à cause de Cristiano, j'ai commencé à faire des pompes et des abdominaux tous les jours avant d'aller me coucher, à cause de Cristiano, parce que je voulais être Cristiano».

REAL MADRID

Modric souhaite raccrocher avec les Merengues

Le poids des années ne semble pas avoir de prise sur lui. A 39 ans, Luka Modric reste un immense compétiteur. S'il ne peut plus enchaîner les matchs au même rythme, le meneur croate reste un redoutable footballeur. Il l'a encore démontré jeudi face à l'équipe de France, vaincue 2-0 à Split lors du quart de finale aller de Ligue des nations. Avant le match retour, le Ballon d'or 2018 s'est exprimé sur son avenir. Celui qui fait les beaux jours du Real Madrid depuis 13 ans sera en fin de contrat au mois de

juin. A l'approche de ses 40 ans, le 9 septembre prochain, il ne s'imagine pas raccrocher les crampons. Modric l'a confirmé au micro de Téléfoot, il ne «pense pas encore» à la retraite mais il a sa petite idée en tête sur ce qu'il souhaite pour ses derniers matchs au plus haut niveau. «J'ai simplement dit que j'aimerais prendre ma retraite au Real Madrid, ce serait un rêve pour moi», poursuit l'ancien joueur de Tottenham. «Mais on verra ce qu'il se passera. Il reste beaucoup de matchs. Je dois me concentrer

sur ce qu'il reste. Parce qu'il nous reste beaucoup de matchs. Je n'ai aucune pression.» Selon AS, Luka Modric songerait à disputer la Coupe du monde 2026 avec la Croatie. L'international aux 185 sélections pourrait ainsi mettre un terme à sa monumentale carrière à l'issue de cet événement, à 40 ans. Luka Modric a rejoint le Real Madrid en 2012 en provenance de Tottenham. Il a remporté six Ligues des champions avec le club espagnol.

ALVAREZ, JOUEUR DE L'ATLÉTICO MADRID

«Il faut que les règles soient claires»

C'est un tir au but qui n'a pas fini de hanter son esprit. Julian Alvarez fut l'acteur malheureux du 8e de finale retour de Ligue des champions entre son club, l'Atlético et le Real Madrid (1-0, 2 tab à 4) le 12 mars au Metropolitano. Lors d'une séance de tirs au but irrespirable, son penalty réussi fut finalement refusé par le VAR, l'attaquant argentin ayant touché le ballon des deux pieds. Au lendemain de cette cruelle défaite, Alvarez avait posté un message sur les réseaux sociaux. Mais il n'avait fait aucune allusion à cette règle qui l'a pénalisé et qui a empêché les Colchoneros de se hisser en quart de finale. «Ça fait mal d'être éliminé après avoir tout donné sur le terrain et s'être battu jusqu'à la dernière minute», avait écrit l'ancien joueur de Manchester City. On n'y est pas parvenu, mais cette équipe a fait preuve de caractère, de dévouement et de cœur.» Un peu plus d'une semaine plus tard, c'est en Uruguay, après la victoire de l'Argentine (0-1) lors des qualifications pour la Coupe du monde 2026 qu'il s'est exprimé pour la première fois sur son tir au but polémique: «Je l'ai vu des milliers de fois, il y a des vidéos partout», a déclaré le champion du monde, interrogé par ESPN. Julian Alvarez assure ne pas avoir senti qu'il avait touché deux fois le ballon. «S'il y a eu deux touches, le contact est minime et c'est très difficile à percevoir.» Et Alvarez, toujours affecté, de poursuivre: «Il faut que les règles soient un peu plus claires, car je ne cherche pas à profiter de la situation. Par exemple, lorsque le gardien s'avance et arrête un penalty, le penalty est à retirer. Et ce n'est pas pour profiter de la situation.» Et de conclure, amer: «Ce qui s'est passé est dommage.»

LES MOTS FLÉCHÉS

1. Fans d'Elvis ou de Johnny.
2. Répète jusqu'à fatiguer.
3. Proposition en Bourse. Teinté par l'émotion.
4. L'Union européenne. Couteau assez salé.
5. L'art de se moquer.
6. Fils de Jacob. Soleil divin.
7. Quel toupet ! Abréviation pour un religieux.
8. Qui a peut-être du mal à respirer.
9. Presque un million d'octets. Aber.
10. Remué. Placée chez le notaire.
11. Céder à prix coûtant.
12. Remorqués sur l'eau. Bord de canal.



MOTS MÊLÉS

G	E	E	P	I	I	I	R	S	X	C	C
U	B	I	O	M	N	I	A	I	O	O	E
E	M	G	P	C	G	U	O	S	N	R	E
R	O	O	U	O	G	R	S	C	I	R	M
R	L	L	L	R	C	U	I	A	B	A	M
I	P	O	E	D	E	E	M	U	B	M	O
E	R	N	U	A	R	M	L	S	A	L	N
R	U	E	X	G	T	A	A	E	R	A	E
E	S	O	E	E	S	R	S	R	T	C	R

P'tit Moh : le chaâbi, entre héritage et renouveau

Dans un café enfumé de la Casbah, quelque part entre les ruelles où résonnent encore les échos d'El Hadj M'hamed El Anka et les souvenirs d'Amar Ezzahi, une mandole vibre. Sous les doigts de P'tit Moh, elle raconte une histoire bien plus vaste que celle du seul chaâbi. Elle parle d'exil et de retrouvailles, de racines profondes et de voyages musicaux, de l'Algérie d'hier et de celle d'aujourd'hui.

Samy Terki

Virtuose, compositeur et arrangeur, Mohamed Abdennour, dit P'tit Moh, est de ces musiciens qui ne se contentent pas de perpétuer un héritage. Il le réinvente, le propulse ailleurs sans jamais le trahir. Car si le chaâbi est son ancre, il n'a jamais été une cage. Du jazz au flamenco, des rythmes gnawis aux sonorités andalouses, son art est un dialogue permanent entre les rives de la Méditerranée. Grandir à Alger, c'était avoir la musique comme bande-son quotidienne. Très tôt, P'tit Moh s'imprègne des mélodies du chaâbi, fréquente les figures emblématiques du genre et affine son jeu aux côtés d'Amar Ezzahi, dont il devient l'un des musiciens privilégiés. Mais son oreille dépasse les frontières de la Casbah. Il écoute le jazz, le blues, le flamenco. Il comprend que toutes ces musiques, malgré leurs différences, partagent une même essence, l'âme, brute et sincère.

Avec le temps, il s'impose comme l'un des héritiers naturels du chaâbi. Mais au lieu de s'enfermer dans une reproduction fidèle du passé, il choisit d'explorer. À l'image de son projet P'tit Moh Project, où il fusionne le chaâbi avec d'autres genres, il fait du mandole un passeur entre les mondes. Le talent ne connaît pas de frontières, et P'tit Moh le prouve en collaborant avec des artistes aussi variés qu'Idir, Gnawa Diffusion, Chico & The Gypsies, Mick Jones (The Clash), Nino Josele ou encore Juan Carmona. Avec ce dernier, la connexion est immédiate. La guitare flamenco de Carmona et le mandole de P'tit Moh parlent la même langue, celle des héritages métissés. Lors de la 12^e édition



du Festival international de jazz de Constantine, cette alchimie éclate au grand jour. Pendant plus de deux heures, les deux musiciens tissent une fresque sonore où se croisent les échos des chants andalous, la nostalgie du chaâbi et l'énergie du jazz. Sur scène, P'tit Moh joue Aadrouni ya ahli ou nassi lah tloumouni et Ana kaoui, puis enchaîne avec Dziri, un hommage vibrant à Alger. La magie opère. Mais au-delà des concerts, c'est dans son rôle de directeur artistique d'El Gusto que P'tit Moh affirme encore davantage sa vision. En réunissant les musiciens de la Casbah, il participe à la renaissance d'un pan oublié du patrimoine algérien. Une

musique où les frontières ne sont que des illusions, où la mémoire s'entrelace avec le présent. Le chaâbi est souvent perçu comme la musique de la nostalgie. Pourtant, sous les doigts de P'tit Moh, il devient résolument tourné vers l'avenir. Son jeu, d'une précision chirurgicale, rappelle parfois Paco de Lucía dans sa manière d'explorer l'espace sonore. Il joue avec les silences, module l'intensité, tisse des arabesques mélodiques où chaque note semble raconter une histoire. Dans Ederdba, il replonge dans l'âme de la Casbah, tandis que Nostalgiers traduit le mal du pays avec une justesse poignante. Il ne se contente pas de reprendre les classiques, il com-

pose, invente, crée de nouvelles passerelles. Et lorsqu'il reprend Ya Achaaq Ezzine, qu'Amar Ezzahi chérissait tant, c'est avec une intensité rare, un respect absolu mêlé d'une touche personnelle qui en fait bien plus qu'une simple interprétation. P'tit Moh est une mémoire vivante du chaâbi, un témoin de son passé et un bâtisseur de son avenir. Il comprend que cette musique ne peut survivre qu'en évoluant, en s'ouvrant au monde sans jamais perdre son âme. Son parcours est à l'image de sa musique, riche, nomade, insaisissable. Il navigue entre Alger et l'international, entre la scène et la composition, entre les hommages aux chouyoukhs et

l'expérimentation. Avec lui, le chaâbi n'est pas figé dans un âge d'or révolu. Il est vivant, vibrant, prêt à embrasser le futur tout en portant en lui les échos d'un passé indélébile. P'tit Moh n'est pas le gardien du temple du chaâbi. Il est un passeur, un musicien qui sait d'où il vient et qui regarde toujours vers l'horizon. Pour lui, le chaâbi n'est pas un vestige à préserver sous cloche, mais une musique vivante, capable d'évoluer sans perdre son âme. Et c'est précisément cette capacité à naviguer entre héritage et modernité qui fait de lui une figure incontournable de la scène musicale algérienne contemporaine.

S. T.

SALON DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE PRODUCTIVE L'Algérie mise sur l'innovation et l'export

C'est au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, sous les hautes voûtes d'un édifice symbolique, que s'est ouverte, samedi 22 mars, la 5^e édition du Salon de la femme et de la famille productive. Un rendez-vous où la créativité féminine se donne à voir, où le labeur souvent invisible des femmes algériennes s'expose enfin au grand jour, sous un intitulé à la fois évocateur et programmatique : «La femme algérienne... Innovation et victoire». Soraya Mouloudji, ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en a présidé l'inauguration, insistant sur l'impératif de faire de l'autonomisation économique des femmes une priorité nationale. «La persévérance dont fait preuve la femme algérienne face aux défis est à la hauteur des enjeux portés par les hautes autorités», a-t-elle déclaré, rappelant l'attention particulière que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde à l'intégration des femmes dans les dynamiques économiques du pays. Ce Salon, qui réunit plusieurs centaines

d'exposantes venues des quatre coins du pays, est avant tout une plateforme où s'expriment les multiples visages de la production féminine algérienne. De l'artisanat traditionnel (broderie, poterie, vannerie, tissage) aux produits agroalimentaires issus du terroir, en passant par les innovations dans le design et l'éco-crédation, les stands reflètent un savoir-faire séculaire, mais aussi une capacité à se réinventer dans un marché de plus en plus concurrentiel. Dans cette optique, Houria Meddahi, ministre du Tourisme et de l'Artisanat, a tenu à souligner «la richesse et la singularité des productions de la femme rurale», insistant sur leur rôle essentiel dans le développement local et la préservation du patrimoine culturel algérien. «Nous devons cesser de voir ces activités comme marginales ou secondaires : elles constituent un véritable pilier économique, qu'il est temps de valoriser à sa juste mesure», a-t-elle affirmé. L'État, par le biais des dispositifs d'accompagnement, encourage aujourd'hui ces entrepreneuses à struc-

turer leur activité, à accéder aux circuits de commercialisation, et surtout à se projeter sur les marchés internationaux. Présente également à l'ouverture, Bakhta Selma Mansouri, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, a replacé l'initiative dans une perspective plus large, celle d'une Algérie qui ambitionne de positionner ses créatrices sur la scène économique mondiale. «Les créations de la femme algérienne ne se limitent plus au cadre national. Aujourd'hui, nous nous efforçons de les inscrire dans une dynamique d'exportation et de reconnaissance internationale», a-t-elle déclaré. Pour elle, ce Salon est une illustration tangible de cette orientation stratégique, qui se matérialise à travers des programmes de coopération bilatérale et des partenariats avec des organisations internationales. L'accent est mis, notamment, sur l'intégration des productions artisanales et manufacturières dans les échanges intra-africains, conformément à la volonté présidentielle d'ancrer l'Algérie dans

son environnement économique continental. La cérémonie d'ouverture a également vu la participation du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, ainsi que de plusieurs représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie. Un signal fort qui témoigne du caractère transversal de la question, il ne s'agit pas uniquement de mettre en lumière des initiatives individuelles, mais bien de réaffirmer une volonté politique, celle de faire des femmes productrices un moteur essentiel du développement économique du pays. En somme, cette 5^e édition du Salon de la femme et de la famille productive marque une étape dans une stratégie plus vaste, celle d'un État qui entend diversifier son économie en misant sur des forces longtemps sous-exploitées. Loin d'un simple événement de promotion, c'est une déclaration d'intention, l'Algérie veut faire de ses femmes des actrices économiques à part entière, sur la scène locale comme internationale.

S. T.

16

● Alger 29°

● Ouargla 30°

● Oran 29°

● Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:40	12:59	16:16	18:46	20:09

1 KG DE COCAÏNE SAISI À AÏN TEMOUCHENT

Les services de la gendarmerie nationale à Aïn Témouchent ont saisi plus d'un (1) kilogramme de drogue dure (cocaïne), a-t-on appris dimanche auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité. L'opération a été menée sur la base d'informations avérées, parvenues à la brigade territoriale de

la gendarmerie nationale de la commune d'Ouled Boudjemâa, signalant la présence d'un colis de drogue sur la plage "El Mordjane", relevant de cette même collectivité locale, a indiqué la cellule de communication. Suite à ces renseignements, une patrouille a été constituée et une opération de ratissage

a été menée sur place, permettant la découverte d'un sac en caoutchouc rejeté par les vagues, à l'intérieur duquel une quantité de 1,054 kg de cocaïne a été trouvée, a souligné la même source. Après l'accomplissement de toutes les procédures légales, un dossier judiciaire sera établi, a-t-on signalé.

L'OISEAU MARTIN TRISTE SÈME LA PANIQUE À BÉCHAR

■ Une campagne d'information sur les risques de prolifération de l'oiseau Martin-triste est actuellement menée dans la wilaya de Béchar par le secteur des forêts, en direction des différentes institutions, structures, établissements publics et des collectivités locales, a-t-on appris dimanche auprès de la conservation locale des forêts. La campagne vise à les mettre en garde contre la prolifération de cet oiseau, connu pour son comportement agressif et sur les dommages qu'il peut causer à la biodiversité locale, a indiqué la chargée de communication, Khadija Bencherif. L'opération a pour but de faire connaître les dangers que peut représenter cet oiseau pour les autres espèces d'oiseaux locales, en les chassant de leurs habitats naturels et provoquant un déséquilibre écologique qui fragilise les écosystèmes, en plus de sa capacité à se reproduire rapidement, ce qui le rend extrêmement menaçant pour l'environnement et la santé publique, a-t-elle expliqué. Cette espèce d'oiseau s'attaque aussi aux cultures agricoles, causant des pertes importantes aux agriculteurs, d'où l'intérêt de cette campagne d'information et de l'appel aux agriculteurs et aux citoyens à la vigilance et au signalement immédiat de toute présence de cet oiseau aux services de la conservation des forêts et aux autorités locales (daïras - communes), dans le but de limiter la prolifération et de préserver l'environnement, a-t-elle ajouté. Le Martin triste, appelé aussi Myna commun ou Myna indien, est omnivore, se nourrissant principalement de fruits, de graines, de larves et d'insectes, et occasionnellement d'œufs et d'oiseaux juvéniles, de poissons, de petits rongeurs, de petits reptiles et de crabes, d'où son danger sur l'environnement en général, selon la même source. En marge de cette campagne, les services de la Conservation des forêts ont lancé, depuis février dernier, une opération de recensement des oiseaux migrateurs dans la région, afin de suivre leur évolution, leur répartition géographique et leur santé, a fait savoir la chargée de communication de la Conservation des forêts.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//LUNDI 24 MARS 2025 // N°1038 //PRIX 20 DA

MESURE PRISE HIER EN CONSEIL DES MINISTRES

Intégration massive des enseignants contractuels

Conscient des attentes de la diaspora algérienne, le chef de l'Etat a approuvé une réduction de 40 % sur les billets d'Air Algérie pour l'ensemble des destinations desservies par la compagnie nationale

Younes B

Réuni hier sous la présidence du président, Abdelmadjid Tebboune, le Conseil des ministres a examiné plusieurs dossiers : Un projet de loi sur la prévention des drogues et des psychotropes, des exposés portant sur l'intégration des enseignants contractuels, création de pôles universitaires pour renforcer leur rôle économique, résultats de la consultation internationale pour l'importation de bétail à l'occasion de l'Aïd El-Adha et réduction des prix du transport aérien au profit de la communauté nationale à l'étranger, lit-on dans un communiqué diffusé par la présidence de la république. Ainsi, à l'approche de l'Aïd al-Adha, le Conseil des ministres a donné son feu vert pour l'importation d'un million de têtes de bétail, une initiative qui vise à garantir l'approvisionnement du marché national et à contenir toute flambée des prix. Il a été décidé lors de cette réunion que ces importations seront exonérées de l'ensemble des droits et taxes douaniers. Trois pays, dont les offres ont satisfait aux exigences de la consultation internationale lancée récem-

ment, ont été retenus. Dans le sillage des réformes engagées dans le secteur de l'éducation, le président Tebboune a donné son accord pour l'intégration de 82 410 enseignants contractuels dans l'ensemble des cycles scolaires. Ce processus s'inscrit dans la continuité d'une première vague d'intégration ayant concerné 62 000 enseignants, portant à



144 410 le nombre total d'enseignants désormais titularisés. Conscient des attentes de la diaspora algérienne, le chef de l'Etat a approuvé une réduction de 40 % sur les billets d'Air Algérie pour l'ensemble des destinations desservies par la compagnie nationale. Cette décision vise à renforcer les liens entre la diaspora et la

patrie. Dans un autre chapitre, et face à la menace récurrente des invasions acridiennes qui pèsent sur les zones agricoles du Sud, le Conseil des ministres a adopté un plan de lutte renforcé. Ce dispositif, qui conjugue surveillance accrue et stratégies d'intervention rapide, vise à protéger les cultures et à prévenir toute déstabilisation de la production agricole nationale. Dans le secteur de l'énergie, et dans un contexte de « reconfiguration » des équilibres énergétiques régionaux, le chef de l'Etat a exhorté Sonelgaz à jouer un rôle de premier plan sur la scène africaine et méditerranéenne. Saluant les efforts déployés par les cadres et travailleurs de l'entreprise dans l'électrification des territoires reculés et l'accompagnement des investissements stratégiques, il a souligné la nécessité de renforcer l'ambition régionale de l'Algérie dans ce secteur clé. Le Conseil des ministres a également discuté de la lutte contre les drogues et substances psychotropes. Le Président a dénoncé une « guerre non déclarée » visant à affaiblir la jeunesse algérienne à travers le trafic de stupéfiants, en particulier en provenance des frontières ouest et sud. Il a insisté sur la nécessité d'une approche globale intégrant sensibilisation, répression et prise en charge des toxicomanes. Le Conseil des ministres s'est achevé par l'adoption de plusieurs décrets portant sur des nominations et des fins de fonction au sein de l'administration, confirmant ainsi la poursuite d'un chantier de réorganisation au sommet de l'État.

Y. B.

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie en Afrique du Sud

Le gouvernement sud-africain a donné son agrément à la nomination de Ali Achoui, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République d'Afrique du Sud, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

ONPPE

POUR UN CONTENU NUMÉRIQUE UTILE QUI PROTÈGE LES ENFANTS

Le thème de "la promotion du contenu numérique pour la protection de l'enfance" a été au centre d'une rencontre nationale organisée, samedi soir à Alger, par l'organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), en partenariat avec l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA). Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des "efforts visant le renforcement de la protection de l'enfant et la promotion de ses droits en Algérie, tend à "renforcer le rôle des influenceurs dans la création de contenus utiles ayant un impact positif sur les

enfants, ainsi qu'à échanger les points de vue et les expertises". A cet égard, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a rappelé les efforts de l'Algérie pour la promotion des droits de l'enfant, notamment à travers la ratification des différentes conventions relatives aux droits de l'Homme et de l'enfant. Elle a, en outre, évoqué les différents textes de loi relatifs à la protection et à la promotion de l'enfance, citant la Constitution de 2020, ayant consacré, pour la première fois, "la constitutionnalisation de l'intérêt supérieur de l'enfant, à l'initiative du

président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui classe le dossier de l'enfance parmi les priorités de son programme". De son côté, le président de l'UNOA, Brahim Tairi, a évoqué les dangers du mésusage de l'espace numérique sur la catégorie des enfants et des jeunes, appelant à "la conjugaison de tous les efforts en vue de diffuser une culture juridique à même de contribuer à la sensibilisation de la société aux risques du contenu numérique médiocre et de l'encourager ainsi à adopter des pratiques responsables". À cette occasion, une convention de par-

tenariat a été signée entre l'ONPPE et l'UNOA afin de renforcer le rôle de l'avocat dans la protection des droits de l'enfant. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de présidents et de représentants d'instances nationales et de créateurs de contenu, a permis de débattre de plusieurs sujets, dont "le rôle des influenceurs dans la création d'un contenu numérique de qualité, l'impact du contenu numérique sur la santé mentale de l'enfant et le renforcement de la conscience numérique pour un usage sûr de l'espace numérique chez les enfants et les parents".